

LES BRÈVES PORTBARQUAISES

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA MAIRIE DE PORT-DES-BARQUES - ÎLE MADAME
N°111 - MARS 2021

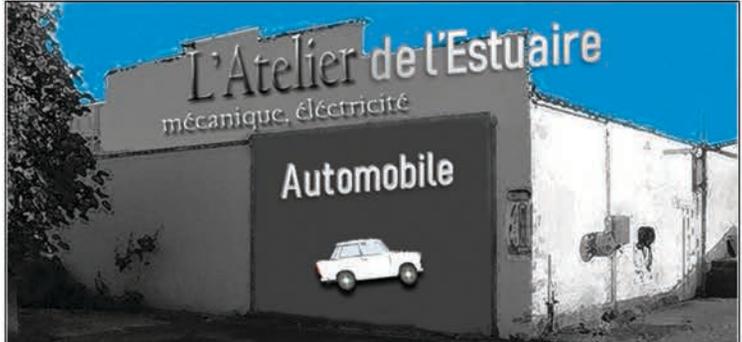




COIFFURE TANIA
VISAGISTE CONSEIL

COIFFURE A DOMICILE
HOMME - FEMME - ENFANT

06 -73- 01- 77- 56
17730 PORT DES BARQUES



L'Atelier de l'Estuaire
mécanique, électricité

Automobile

Joël PERJON
12, rue Paul Doumer

TEL: 05 46 82 29 95
17730 Port des Barques



ETS BEAU RIVAGE
PRODUCTEURS

Huîtres du bassin de Marennes
Moules de bouchot
17730 PORT DES BARQUES
Gros, demi-gros, détail



VENTE SUR LE PORT (Face à Proxi)
et ETS MONTPORTAIL

Tél/Fax : 05 46 84 89 13
Tél portable : 06 09 47 84 66

MEMBRE DE L'ACADEMIE NATIONALE DE CUISINE
MAÎTRE ARTISAN TRAITEUR
MAÎTRE RESTAURATEUR

L'Escale de Lupin
RESTAURANT & TRAITEUR

Catherine et Pascal
vous accueillent toute l'année autour d'une
cuisine
authentique, raffinée et harmonieuse.




Disciples Escoffier

1, rue Les Fontaines
17780 Saint Nazaire sur Charente
05.46.82.68.31 - 06.71.14.88.08
lescaledelupin@gmail.com
<https://www.lescale-de-lupin.fr>



PEINTURE
DÉCORATION D'INTÉRIEUR

- BÉTON CIRÉ
- ENDUIT À LA CHAUX
(CHAUX FERRÉE ET CHAUX BROSSÉE)
- STUCCO
- TADELAKT
- PEINTURES
- PAPIER-PEINT
- REVÊTEMENT DE SOL
(PARQUET-FLOTTANT, MOQUETTE, REVÊTEMENT PVC)

AB ALEX BARROT
PORT DES BARQUES
06 15 64 72 73



FERRONNERIE / SOUDURE
ACIER / INOX / ALU
PLOMBERIE / CHAUFFAGE
ENTRETIEN ET DÉPANNAGE
ZINGUERIE

NAUD Sébastien
TÉL. 06 60 59 68 18
2 rue du Bois Bernard - 17620 ÉCHILAIS
onestlapourca@aol.com
Sart DELPC / capital 8400€ / SIRET 891830930 00011 / APE 2350A



MENAGE-CONFORT
ELECTRO-MENAGER

Pièces détachées, Visserie, Droguerie,
Peintures, Plomberie, Electricité, Graine
Jardinage, Articles de camping et de pêche
Av. de la République - 17730 PORT DES BARQUES
Tél : 05.46.84.04.60



L'ECHOPPE

Cadeaux, Souvenirs, Carterie,
Vêtements, Produits régionaux
Article de plage
Av. de la République - 17730 PORT DES BARQUES
Tél : 05.46.84.82.31

ISA'TIF
COIFFURE

Coiffure mixte

Isabelle GIRAUD
Ave de la République
17730 PORT DES BARQUES
Tél.: 05.46.84.82.34



SOMMAIRE



Chers Portbarquais,
Chères Portbarquaises,

Mot du Maire	3
Hommage	4
Services Techniques	5
Communication - Environnement Fêtes et Cérémonies	9
CCAS - Enfance Jeunesse	12
Culture	16
Sécurité - Salubrité	17
Commerce - Tourisme	21
Port - Plaisance	25
Agenda des manifestations	26
Les mots de la majorité et de l'opposition	28
Vie Associative	29
Infos diverses	36
Etat civil	37
Numéros utiles	38

Rédacteur en chef : Lydie DEMENÉ

Conception :
Amandine DUMAND-GORICHON
Marion MAY

Mise en page : Marion MAY

Impression : Estuaire Impression
Saint-Nazaire-sur-Charente

Je vous présente une nouvelle édition des Brèves Portbarquaises, avec un nouveau design plus frais et aéré pour cette nouvelle année.

Nous avons vécu une année qui restera gravée dans nos mémoires. Confinés, respectant les gestes barrières, sous couvre-feu, masqués... Notre vie quotidienne s'est retrouvée bouleversée par toutes ces nouvelles mesures sanitaires. Nous nous devons de les respecter afin de recouvrer notre liberté le plus tôt possible.

2020 fut aussi la tornade du 23 septembre, faisant de gros dégâts sur l'Avenue de l'Île Madame et au camping la Garenne. De nombreux arbres centenaires ont été arrachés par la force de la tornade laissant l'Esplanade de l'Avenue de l'Île Madame presque dénaturée.

Nos services techniques ont été très réactifs pour débayer l'Avenue et nous les en remercions. Nous tenons également à remercier les services techniques des communes avoisinantes, de l'Agglomération Rochefort Océan, ainsi que du département, pour leur aide et leur soutien.

L'année 2020, c'est aussi des événements positifs. Malgré la crise sanitaire, le Festival International des Pertuis et îles du Monde s'est déroulé au mois d'Octobre, réunissant plus de 950 participants. Les Halles du marché, bien que l'inauguration n'ait pas pu avoir lieu, vous accueillent dès à présent les mercredis, vendredis et dimanches matins.

L'aménagement paysager de la Zone de Solidarité est terminé, vous avez la possibilité d'y flâner sereinement avec vos enfants et petits-enfants.

Une chicane Avenue de Saint-Nazaire a été installée, afin de réduire la vitesse des véhicules, de plus la réfection du revêtement routier de l'entrée du village au niveau du Maréchat a été effectuée. Le ressuyage du village, la reprise de la rue de l'Aunis et la dernière tranche des digues du chemin de la Grande Echelle ont pu également être réalisés.

A présent 2021 est là, les beaux jours approchent progressivement et nous entamons une nouvelle année à vos côtés, riche de nouveaux projets pour notre commune. Tout d'abord je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants. C'est un immense plaisir de vous accueillir sur notre belle commune.

Concernant les projets pour cette nouvelle année, il y a tout d'abord la fermeture du bureau de poste que la Mairie reprend sous son aile, un article lui est dédié dans la gazette et je vous invite à le consulter. La cantine à 1€ arrive à la rentrée prochaine, une 4ème édition du FIPIM va se dérouler, les études pour la requalification de la pointe de Port-des-Barques débutent et plein d'autres projets nous attendent.

Dans notre programme de campagne électorale, nous vous avons proposé un budget participatif, à cet effet un flyer accompagne cette gazette. Nous vous invitons à nous proposer des projets pour améliorer votre quotidien sur la commune, dans la limite d'une enveloppe de 4000€ votée en Conseil Municipal. A vos idées !

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne lecture !

« L'écho des vagues est une thérapie pour l'âme
et un apaisement pour le cœur. »

Abderahim Mafaddel.



Georges Marion

09.01.1947 - 01.02.2021

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Georges Marion, dit « Jojo ». Sa disparition, le lundi 1er février 2021, a suscité une grande émotion au sein de notre commune mais aussi sur tout le territoire de la CARO.

Nous garderons le souvenir de sa générosité, de sa joie, de sa bienveillance et de son optimisme. Il faisait partie de ces personnes avec un grand cœur. Une personne humaine.

Georges Marion était et restera une grande figure Portbarquaise et Rochefortaise. Il a animé nos journées, nos soirées et fait partie de nos souvenirs d'enfance, à tous. Il a fait danser les plus petits, comme les plus grands.

A sa famille, à ses proches, à ses amis, nous présentons nos sincères condoléances et nous nous associons de tout cœur à cette immense douleur.

Toi qui tenais tant à nous apporter de la joie,
à présent Jojo, fais danser les cieux.

La Mairie de Port-des-Barques



Christian BRUNET

Adjoint à la Gestion des Services Techniques hors personnel - Port - DPM
Bâtiments et matériels communaux - Voirie - G.E.M.A.P.I.



LA TROMBE MARINE DU 23 SEPTEMBRE

De nombreux dégâts, mais pas de blessés. C'est ce qu'il faut retenir de cet événement naturel exceptionnel.

Le Mercredi 23 septembre 2020 aux alentours de 17h, lors de la Journée sans voiture sur l'île Madame, une tornade frappe l'Avenue de l'île Madame, entre le restaurant La Chaloupe et le Camping la Garenne.

En quelques secondes, le tivolì s'envole, plusieurs arbres sont déracinés, un camping-car se retourne et de nombreux dégâts sont à constater au Camping la Garenne.

L'équipe des services techniques de la commune a été très réactive ce soir-là afin de sécuriser, débiter rapidement les lieux, et identifier les dangers potentiels.

Le lendemain, les services techniques de Port-des-Barques, accompagnés des services techniques des communes avoisinantes, de l'agglomération Rochefort Océan et du Conseil Départemental, ont passé la journée à nettoyer, sécuriser la zone, couper les branches et les arbres, couchés et déracinés par la tornade.

Les services de la CARO nous ont apporté leur aide en matière de logistique, notamment une benne à déchets verts. Un sérieux travail en commun a été fourni.

Nous remercions tous les intervenants pour leur aide et leur soutien.

L'Esplanade Avenue de l'île Madame

Ce lieu fait partie du domaine privé du Conseil Départemental. Début Octobre, un expert est passé afin de déterminer quels arbres étaient à conserver ou à abattre, l'Esplanade étant sur un espace protégé.

Ensuite, viendra le temps de la replantation des arbres, toujours avec le concours du département, dans le cadre des EBC (espaces boisés classés) afin que l'Esplanade de l'Avenue de l'île Madame retrouve sa grandeur d'antan.



AIRE DE JEUX

La nouvelle aire de jeux, rue des écoles (derrière la Mairie) est en cours de construction. Quatre jeux de différents âges vont être installés pour le plaisir des petits et des plus grands.

Il sera mis en place une table et des bancs pour compléter cette aire de jeux. D'autres jeux ont également été positionnés dans l'enceinte de l'école.



RUE RENÉ DESCARTES

Un projet de circulation a été validé par la municipalité, répondant ainsi aux différentes demandes des administrés. Il y aura un panneau STOP positionné à l'intersection de la Rue René Descartes et de la Rue des École, le but étant de casser la vitesse trop excessive dans ces rues.

De plus elles seront limitées à 30 km/h et pour finir, des panneaux signalétiques représentant des enfants seront implantés, donc prudence !!!

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La commune de Port-des-Barques, depuis de nombreuses années, mène une campagne de lutte contre les chenilles processionnaires, avec une méthode dite d'« échenillage ». Depuis plus de deux ans, avec l'aide de la FDGDON 17 (Fédération Départementale des Groupements de Défenses contre les Organismes de Nuisibles sur la Charente-Maritime), nous avons mis en place un plan de lutte contre les chenilles processionnaires avec deux méthodes différentes et complémentaires.

En effet, au printemps, nous mettons des piègeages par phéromones afin d'attirer les papillons mâles, puis en automne avec une intervention par une action chimique appelée *Bacillus Thuringiensis* pour détruire les chenilles. En complément, nous allons poser des nichoirs à mésanges pour compléter notre stratégie de lutte. Un arrêté sera pris dans les prochaines semaines.

MUTUALISATION DES ENGINES ET DU PERSONNEL

Depuis le 1er février 2021, Jean-Philippe Bernard a pris les fonctions de Responsable des services techniques de Saint-Nazaire-sur-Charente, à hauteur de 40%. C'est lui qui coordonne les travaux en commun des deux communes et les différents échanges de matériel et des agents. Il effectue également la planification du matériel prêté par la CARO et des communes voisines.

Pour pallier son temps passé à St-Nazaire, deux référents ont été nommés : Philippe LAURET et Victorien GOSSET. Cette mutualisation a permis d'embaucher deux personnes afin de répondre aux attentes des administrés sur le service rendu à la collectivité.

L'équipe s'est donc agrandie ! Bienvenue à Ammad, spécialisé dans la peinture en bâtiment et la voirie, et à Lucas, qui vient compléter l'équipe des espaces verts. La Municipalité tient également à remercier le personnel des services techniques et administratifs pour leur temps passé à la cantine, à servir et surveiller les enfants lors de la pause méridienne, répondant ainsi aux nouvelles mesures en vigueur relatives au COVID-19 mais également au besoin en formation des ATSEM.

ESPACES VERTS



Cette année, nous avons effectué une taille sévère dans les différents points de la commune.

La CARO a mis à disposition pour les communes, via bon de commande, un lamier et un broyeur d'accotement par le biais d'une société forestière d'élagage. Cette machine coupe et broie les végétaux les plus difficiles d'accès pour les agents habituellement.

ACHAT DE MATÉRIEL

Le centre technique municipal vient de s'équiper d'un second camion plateau IVECO dédié aux espaces verts, ainsi que d'une tondeuse autoportée neuve, de la marque Grillo livrée courant avril.





TRAVAUX D'OPTIMISATION DE LA STATION D'ÉPURATION DE PORT-DES-BARQUES



Mise en service en 1979 pour traiter les eaux usées des communes de Port-des-Barques et de Saint-Nazaire-sur-Charente, la station d'épuration, située rue du Petit Poste, était en travaux depuis le mois de juin 2020.

C'est Eau 17, le syndicat départemental de l'eau et l'assainissement en Charente-Maritime, qui assure la maîtrise d'ouvrage des travaux.

Les élus du syndicat ont approuvé le projet de renforcement des performances épuratoires de la station d'épuration pour protéger les milieux naturels qui l'entourent.

Ce sont près de 300 000 € qui ont été investis par Eau 17, avec les aides financières du Conseil Départemental de la Charente-Maritime et de l'agence de l'eau Adour-Garonne.

A QUOI SERT LA STATION D'ÉPURATION ?

Qu'est ce que l'assainissement ?

L'assainissement de l'eau est une des étapes du petit cycle de l'eau. Durant ce cycle, l'eau est collectée dans des captages ou des rivières, puis elle subit différents traitements pour la rendre potable. Enfin, elle est acheminée dans les foyers pour être consommée.

Les eaux utilisées, usées, sont collectées par le réseau d'assainissement et traitées en station d'épuration avant d'être rejetées dans le milieu naturel. La station d'épuration rue du Petit Poste reçoit les eaux usées de Port-des-Barques et une partie de celles de Saint-Nazaire-sur-Charente.

L'installation peut traiter l'équivalent des eaux de 5 000 habitants et s'adapte aux variations de la population notamment pour faire face, en été, à l'arrivée des touristes.

Pourquoi traiter les eaux usées ?

Avoir une station de traitement des eaux usées performante permet de préserver la ressource en eau et les milieux naturels.

Si la qualité des eaux usées rejetées n'est pas conforme elles peuvent venir polluer les milieux qui l'entourent et dégrader la qualité de l'eau.

Ainsi, nos eaux usées ne sont pas traitées avant d'être rejetées, elles risquent de nuire aux activités ostréicoles.

C'est pourquoi l'assainissement est essentiel, c'est une des missions du syndicat depuis plus de 65 ans.

Quels sont les objectifs des travaux ?

Ces travaux ont permis de remplacer le dégrilleur, situé dans l'étape de prétraitement, les surpresseurs dont un a été ajouté pour sécuriser l'aération du traitement biologique et les rampes de diffusion de fines bulles pour un meilleur traitement.

Plusieurs réparations sur les bassins ont été réalisées pour pérenniser leur utilisation. Une réfection du canal de comptage, qui se trouve à la sortie de la station, a été effectuée.

Enfin, la mise en place d'un périmètre de sécurisation du bassin à marée permet désormais de le rendre visible et d'éviter tout risque d'accident.

LE FONCTIONNEMENT DE LA STATION DE PORT-DES-BARQUES



COMMENT S'ORGANISE LE SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT ?

Différents acteurs interviennent pour les eaux usées. Qui sont-ils et comment sont répartis les rôles ?

Eau 17, le service public de l'eau

Eau 17 organise le service de l'eau et de l'assainissement pour plus de 450 000 habitants en Charente-Maritime répartis sur 432 communes. Depuis plus de 65 ans, il est l'acteur majeur du petit cycle de l'eau dans le département et respecte les principes de péréquation, de mutualisation, de solidarité et une gouvernance de proximité.

Eau 17 est administré par un comité syndical composé d'élus des territoires

adhérents, un bureau syndical plus restreint et un président exécutif.

Sa vocation est d'assurer, après validation des élus, les investissements et le renouvellement du patrimoine pour garantir un service performant, protéger la ressource en eau potable, protéger les milieux aquatiques, informer et sensibiliser le grand-public. Eau 17 investit chaque année 40 millions d'euros pour offrir un service de qualité et gérer un patrimoine diversifié.



ORGANISER

Eau 17 coordonne la globalité du service de l'eau et de l'assainissement, fixe contractuellement les objectifs à atteindre par les exploitants.



INVESTIR

Eau 17 investit dans les usines et les réseaux d'eau potable et d'assainissement. Concrètement, il s'agit de construire de nouveaux équipements pour répondre aux besoins futurs et de remplacer les ouvrages obsolètes pour assurer un excellent niveau de service.

PROTÉGER

Par ses métiers, mais aussi par les principes qui guident son action, Eau 17 préserve la ressource en eau et les milieux naturels pour les générations actuelles et futures.



CONTRÔLER

Eau 17 contrôle les performances d'exploitation (gestion en régie ou en délégation de service public). Il contrôle les installations d'assainissement non collectif dans les territoires ruraux.



Les missions d'Eau 17

L'exploitant sur la commune : La Société SAUR

Sur la commune, Eau 17 a confié la gestion de sa station d'épuration à un exploitant : la société SAUR. C'est elle qui se charge de l'entretien courant tout au long de l'année et qui gère la facturation et la relation client.

La SAUR rend compte à Eau 17 du bon respect des objectifs assignés grâce à un rapport annuel et des indicateurs de performance.



Gère le service au quotidien, pilote les ouvrages (usines, stations de pompage,...)

Entretient et renouvelle les équipements



Relève les compteurs d'eau et assure la facturation aux usagers

Rend compte à Eau 17 du bon respect des objectifs assignés (rapport annuel, indicateurs de performance)

Informe et sensibilise les populations



Article réalisé par EAU 17

eau17 -131 cours Genêt - CS 50517 17119 Saintes Cedex - 05 46 92 72 72 - secretariat@eau17.fr -eau17.fr 

Amandine DUMAND-GORICHON

Adjointe aux Associations - Communication - Environnement - Fêtes et cérémonies



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

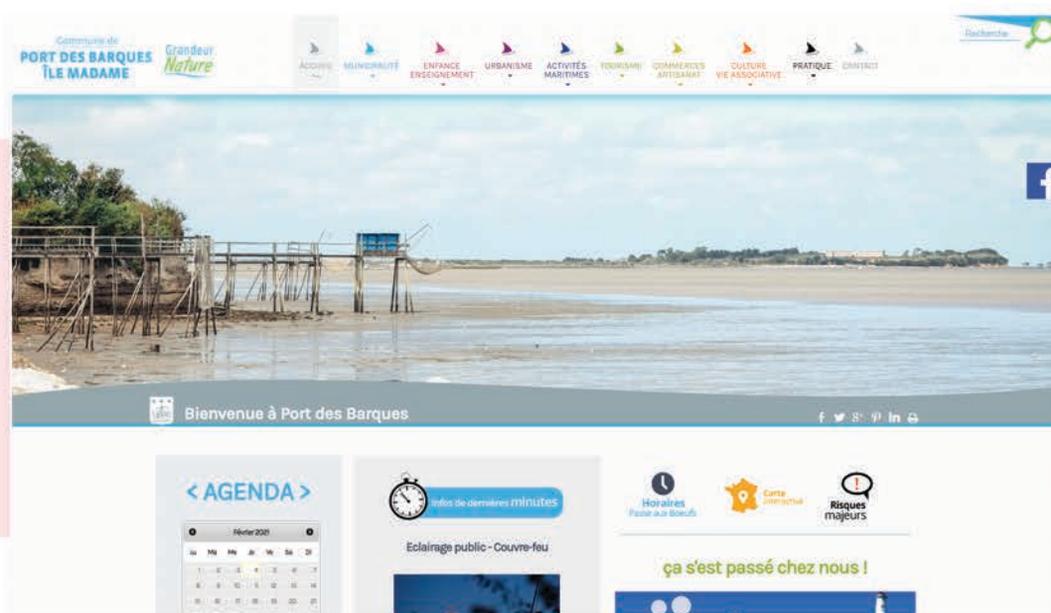
Malgré la crise sanitaire et le deuxième confinement qui a débuté le 29 octobre 2020, la commémoration du 11 novembre a été maintenue, mais en comité restreint. Deux gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts, afin de célébrer l'armistice de 1918 et l'hommage aux morts pour la France.



SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Le site internet de la Mairie va connaître durant ce 1er trimestre une refonte totale ! Créé il y a un peu moins de 5 ans, le site a besoin de modernité, d'un nouveau souffle. La refonte du site de la commune permettra d'une part d'améliorer ses performances, de rendre la navigation plus claire et ergonomique pour nous tous, et d'autre part, de nouvelles fonctionnalités et un menu plus structuré et aéré.

Un vent frais de modernité numérique arrive sur Port-des-Barques !



LA CONFIGURATION ACTUELLE - FÉVRIER 2021





SITE WEB DU PARC NATUREL MARIN

Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Nous vous informons que le nouveau site web du Parc a été mis en ligne cet été : www.parc-marin-gironde-pertuis.fr.

Ce site a pour objectif de faire connaître les missions et les actions mises en œuvre par le Parc naturel marin, la biodiversité marine et les activités maritimes de ce vaste espace. Ce site évolutif sera complété, au fil des actions du Parc, pour sensibiliser le plus grand nombre à la préservation et à l'adoption de pratiques respectueuses du milieu marin.

Nous vous invitons à le consulter et à partager cette nouvelle adresse afin de contribuer à faire connaître le Parc auprès de tous.

Qu'est-ce que le Parc Naturel Marin ?

Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis est une aire marine protégée de 6500 km².

Situé au cœur du golfe de Gascogne, entre l'embouchure du Payré, au nord, et la pointe de la Négade, au sud, le Parc :

- borde plus de 1000 km de côtes et 114 communes de Vendée, de Charente-Maritime et de Gironde,
- remonte dans 6 estuaires : le Payré, le Lay, la Sèvre niortaise, la Charente, la Seudre et la Gironde, plus vaste estuaire d'Europe occidentale,
- couvre une bande d'une trentaine de kilomètres de large à l'ouest, jusqu'à des profondeurs d'une cinquantaine de mètres.

Le périmètre du Parc intègre d'autres aires marines protégées aux objectifs complémentaires à ceux du Parc. Parmi elles, 4 réserves naturelles nationales apportent localement une protection renforcée. De même, 25 sites Natura 2000 couvrent 99% du périmètre du Parc.

DÉRIMÈTRE DU PARC NATUREL MARIN DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET DE LA MER DES PERTUIS



LE NID DE CIGOGNE

La 2ème zone de solidarité, anciennement le lotissement des Tamaris, est une zone naturelle. Fin décembre, il a été installé un mât avec un nid de cigogne, sur le terrain communal Rue du 11 Novembre.

Cette initiative vient d'un de nos administrés que nous tenons à remercier vivement. Il a remarqué à plusieurs reprises, l'an dernier, la présence d'une cigogne sur ce terrain. Il en a conclu qu'elle se sentait bien et qu'il serait judicieux d'y installer un nid pour elle et ses congénères.

Le nid n'est pas encore occupé, mais nous espérons qu'il le sera très bientôt.



LE SALON ARTISANAL

DIMANCHE 16 MAI 2021 DE 10H À 18H30

Salon Artisanal

Salle Polyvalente de Port des Barques

**VENEZ DÉCOUVRIR DES CRÉATIONS
UNIQUES D'ARTISANS LOCAUX !**

Buvette organisée par le *Comité des Fêtes de l'Estuaire*
Animation organisée par *DANET Dance*

Aura lieu dans les prochains mois* le Salon Artisanal organisé conjointement avec Mme SILVA Fatiha et la Mairie de Port-des-Barques. Un salon pour découvrir des artisans locaux et des créations uniques.

Un mot de l'organisatrice :

L'immense crise sanitaire et économique causée par le COVID-19 et maintenant par les variants, me pousse à penser que nous n'avons jamais eu autant besoin d'entraide et de solidarité. C'est pour cette raison que je compte organiser, avec l'accord de la municipalité, un salon d'artisans et de créateurs Portbarquais à Port des Barques. Il se déroulera le **16 mai 2021** de 10h à 18h30 à la Salle Polyvalente.

Bien cordialement,
SILVA Fatiha.

Vous êtes artisan ou créateur, habitant de Port-des-Barques et intéressé par le salon ?

Contactez Mme SILVA au **06.26.22.44.83**

* sous réserve d'annulation si les mesures sanitaires actuelles restent en vigueur.

Josette FARDEAU

Adjointe aux Affaires sociales - CCAS - Affaires scolaires - Restauration - S.E.J. - Culture



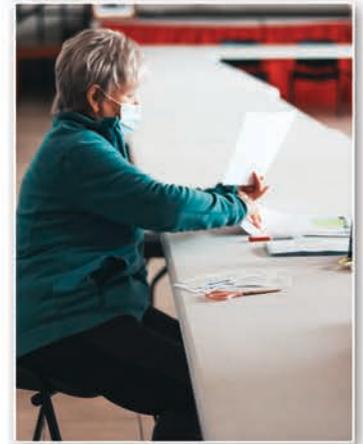
COLIS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des aînés ne peut avoir lieu cette année en raison de la crise sanitaire. Le CCAS a donc décidé d'offrir un colis gourmand, rempli de petites douceurs sucrées et salées qui ont ravi les papilles de nos aînés !

Avec une petite armée composée des membres du CCAS et d'élus de la Mairie, nous avons déballé et personnalisé plus de 300 colis en quelques heures. A l'intérieur de ce carton, se cachaient des terrines, des chocolats, des meringues, une bouteille de vin et plusieurs autres mets délicieux.

Les colis des aînés ont été distribués fin janvier-début février.

Nous espérons tous pouvoir organiser le repas des aînés l'an prochain, dans une ambiance conviviale, comme toujours.



Nous ne pouvons pas parler du repas des aînés sans avoir une pensée émue pour notre « Jojo » qui durant de nombreuses années a su animer ce repas avec bienveillance pour nos aînés. Il va beaucoup nous manquer.

LE PÈRE NOËL

Le mercredi 23 décembre 2020, l'équipe du CCAS et la municipalité avaient pris rendez-vous avec le Père Noël pour une petite visite dans notre sympathique village.

Et heureuse surprise pour les enfants de voir arriver (malgré le froid) ce beau Père Noël sur une trottinette, pour une petite distribution de bonbons et clémentines.

Bien sûr, petits et grands voulaient une photo souvenir avec lui ! Il nous a promis qu'il reviendrait en 2021.

Merci Papa Noël !



DONS DE JOUETS AU CCAS

Quelques semaines avant Noël, Lydie DEMENÉ, Maire de Port-des-Barques mais également Présidente de l'Association **Enfance et Adolescence**, et son équipe de bénévoles, ont alloué au CCAS de Port-des-Barques plus d'une vingtaine de jouets neufs offerts par le Supermarché E.Leclerc. Ainsi le CCAS a pu faire une distribution de jouets aux enfants des parents inscrits à l'Aide Alimentaire.

Merci à l'association, mais aussi au Supermarché E.Leclerc.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Septembre youpi, c'est la rentrée scolaire !

Les animatrices sont heureuses de retrouver leurs chers bambins qui ont tant manqués pendant le confinement. C'est reparti avec un protocole sanitaire, mais cette fois avec des masques.

Petits discours des enfants :
- On a chaud et on a du mal à respirer avec !
- On a plein de bave dedans ! ...Pas agréable !
- On se lave les mains TOUT LE TEMPS !

Mais malgré cela, ils se sont très vite adaptés. Des p'tits champions !

Les enfants sont contents de revenir au centre de loisirs, dans une ambiance conviviale, qui va leur permettre de s'évader dans le pays d'Harry Potter par le biais de différentes activités : Halloween, atelier cuisine et scientifique, initiation au jeu de raquette, création d'un théâtre et marionnettes, création d'un hôtel à insectes et fresque de Pâques qui seront installés devant la Mairie. Ils s'évaderont dans l'espace et les planètes solaires, découvriront l'Afrique à travers différentes activités et bien d'autres choses à venir.

Nos lieux culturels nous manquent, mais nous ne manquons pas d'imagination pour animer leurs journées, toujours dans la joie et la bonne humeur.

Christine GIRAULT



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

En novembre, les élèves ont eu l'immense joie de trouver de nouvelles structures de jeux dans la cour ! Elles étaient très attendues après le retrait d'un jeu devenu vétuste. Quelques mois auparavant, les enfants ont pu choisir leurs jeux avec le budget que la mairie leur avait alloué ! Les élèves avaient dû se mettre d'accord, organiser des conseils de classes, de délégués, et voter...

A ce jour, trois nouvelles structures ont été ajoutées privilégiant la grimpe et l'équilibre et une table de ping-pong extérieure. Dans cet élan, les élèves ont organisé une tombola pour récolter des fonds qui leur ont permis de renouveler des jeux de récréation comme une trottinette, un kart et un vélo particulier.

Nous profitons de la gazette pour remercier publiquement les commerçants de Port des Barques qui ont accepté de nous soutenir lors de cette opération et bien entendu, tous les Portbarquais qui ont fait des dons ! Les gagnants de la tombola sont tous venus retirer leur lot.

Même si cette année, les parents n'ont pas pu être invités au traditionnel goûter de Noël de l'école, les enfants eux, ont vécu un moment convivial et chaleureux où de jolies photos souvenirs ont pu être prises. Les élèves ont eu la joie de boire un petit chocolat chaud et un verre de jus de fruit accompagné de pleins de bonnes mignardises et viennoiseries dans un décor de Noël...

Nous remercions l'association des Amis de l'école pour avoir participé à la décoration des réfectoires et pour avoir remis à chaque élève un petit paquet de chocolats...

Même si les nombreux protocoles sanitaires et le plan Vigipirate sont plus que présents, quotidiennement dans la vie de l'école, les enseignantes s'efforcent de proposer des activités diverses :

- En janvier-février, les élèves de CP-CE1 ont réalisé des vidéos de chants-théâtralisés pour les parents d'élèves de la classe. Ils ont écrit à une quinzaine de classes différentes dans toute la France pour apprendre la géographie dans le cadre d'un rallye de cartes postales (du Nord de la France à Marseille, en passant par Paris, Mooréa, La Martinique...). Chaque classe doit donner des informations sur sa ville, son école, son département, ses monuments...

- Dans la classe des CE1/CE2, un projet autour du tri sélectif a été mis en place. Un intervenant du pôle nature est venu en classe à 3 reprises.

La première séance avait pour objectif de voir pourquoi et comment nous pouvons trier nos déchets. Les élèves ont appris à reconnaître les différents types de déchets et comment les trier.

Lors de la deuxième séance, les élèves ont fabriqué des feuilles de papier recyclé.

Enfin, la troisième séance leur a permis de voir quel était le devenir des déchets.

- Les élèves de CM1-CM2 ont participé à un projet d'écriture de lettres personnelles qu'ils ont pu adresser à la personne de leur choix (parents, amis, anciens camarades d'école, voisins...). Les enfants ont ainsi créé du lien social, qui nous manque tant dans le contexte actuel, et goûté la joie de recevoir à leur tour un si précieux courrier postal !

De plus, dans le cadre de leur cours d'éducation morale et civique, les élèves ont débattu puis élaboré des affiches sur le thème du harcèlement. Ces affiches ont été ensuite installées à différents endroits de l'école pour être visibles par tous : élèves et parents.

Bettina OCQUETEAU



Quel plaisir que de rendre visite aux enfants à la cantine et de les entendre nous dire « on se régale » !

Céline prépare de bons repas équilibrés avec des produits régionaux dans la mesure du possible et suivant les saisons.

Vous trouverez ci-dessous le menu du mois de mars afin de vous donner une idée de ce que mangent nos petits Portbarquais lors du repas de midi.

Manon, Murielle et Stéphanie sont au service pour une cinquantaine d'enfants de l'école élémentaire avec l'aide d'une personne bénévole (élu, employé de la mairie ou des services techniques) que je remercie vivement.

Si vous souhaitez nous partager des recettes de cuisine, deux boîtes à idées de menus confectionnées par les enfants sont disponibles au centre de loisirs et à l'entrée de l'école, afin que vous puissiez participer à l'élaboration des menus. Céline est toujours à la recherche de nouveautés culinaires pour vos enfants !

Pour votre information, à la rentrée prochaine, en Septembre, le prix du repas sera de 1€ pour les enfants, comme nous vous l'avions promis durant notre campagne électorale.



LUNDI 1	MARDI 2	MERCREDI 3	JEUDI 4	VENDREDI 5
Salade composée Ratatouille Emmental rapé Escalope végétale Yaourt bio / Fruit	Rillettes de sardines Croissant au jambon/fromage Sucrine Lait / Compote de pomme bio	Salade composée Pâte bolognaise Emmental rapé Yaourt aux fruits	Betteraves / Thon Filet de poisson Petits légumes Fromage blanc / Fruit	Carottes rapées Aiguillette de poulet à la crème / champignons Riz Yaourt à la fraise
LUNDI 8	MARDI 9	MERCREDI 10	JEUDI 11	VENDREDI 12
Perle de Blé Surimi Maïs Tomate Petits pois Quiche Lorraine Sucrine Crème Anglaise / Petit cookie	Salade composée végétale Croque fromage Sucrine Fromage blanc / Fruits	Salade thon dès de fromage Pizza burger Sucrine Compote de pomme	Fromage chaud / Sucrine Sot l'y laisse de poulet Haricot vert Yaourt / Fruit / Biscuit	Wrap charcutier / Sucrines Filet de poisson Batonnière de légumes Petits suisses
LUNDI 15	MARDI 16	MERCREDI 17	JEUDI 18	VENDREDI 19
Betterave Sucrine Filet de poisson semoule Yaourt / Fruit	Salade composée Confit de canard Pomme de terre Fromage Compote de pomme bio	Fromage chaud / Sucrine Gratin de potiron comté pomme de terre Escalope végétale Yaourt / Fruit	Charcuterie / Sucrine Gratin de chou-fleur Saucisse de toulouse Fromage blanc / Fruit	Asperge / Thon Lasagnes Sucrine Yaourt / Fruit
LUNDI 22	MARDI 23	MERCREDI 24	JEUDI 25	VENDREDI 26
Macédoine de légumes au thon Crevettes panko Purée de patates douces Fromage blanc / Fruit	Salade composée végétale Boulette de soja tomate Coquille et gruyère rapé Lait / Mini muffins / Fruit	Salade surimi dès de fromage Croque monsieur Sucrine Pomme au four / Biscuit	Sucrine dès de fromage mais Pomme de terre Courgette farcies Fromage Compote de pomme bio	Salade perle de blé surimi Petits pois Moelleux de poulet Yaourt / Fruit



Légumes cuits
Légumes crus
Produits laitiers
Féculents
Aliments protidiques




VACCINATION À LA COVID-19

Depuis le 2 mars, les médecins peuvent proposer la vaccination avec le vaccin AstraZeneca :

- à leurs patients de 65 à 74 ans dès lors qu'ils présentent des comorbidités (obésité, hypertension artérielle compliquée, diabète etc.) avec facteurs de risques de formes graves de COVID. L'ensemble des patients de 50 à 74 ans présentant ces comorbidités sont donc éligibles.

- au-delà, ils peuvent proposer la vaccination avec AstraZeneca à tous leurs patients âgés de 75 ans et plus.

La vaccination contre le Covid-19 sera autorisée dans les pharmacies à compter de la semaine du 15 mars pour les personnes ayant plus de 50 ans et présentant une comorbidité.



FESTIVAL INTERNATIONAL DES PERTUIS ET ÎLES DU MONDE



La 3ème édition du Festival International de Pertuis et Îles du Monde s'est déroulée du 8 au 11 octobre 2020 dans la Salle des Fêtes de Port-des-Barques, dans le plus strict respect des recommandations sanitaires.

Malgré cette période de crise, le FIPIIM a réuni pas moins de 980 festivaliers. Le public a eu la possibilité de visionner 15 films, dont 3 étaient des avant-premières mondiales, et de voter pour leurs coups de cœur.

Le Palmarès 2020 :

> Prix du scénario :

L'île aux loutres, un film de Jacqueline FARMER et Cyril BARBACON.

> Prix de la meilleure image et Prix du public :

Céphalopodes, le règne des ventouses, un film de Bertrand LOYER.

> Grand Prix 2020 :

Au bout c'est la mer La Garonne, un film de William JAPHET.

Patrice DREVET, Président du FIPIIM 2020 et ancien journaliste météo, était ravi de son séjour sur la commune de Port-des-Barques.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la 4ème édition du FIPIIM aura lieu du 7 au 10 octobre 2021, à Port-des-Barques.

Répondant à l'invitation de Madame le Maire, Françoise LABORDE nous fera l'honneur d'être la Présidente du FIPIIM 2021. Journaliste et écrivaine, elle a longtemps été Directrice de plusieurs services rédactionnels et Directrice du service économique de RMC et de TF1.

En 1995, elle entre dans le Service Public à la direction du service économique de France 3 puis devient Rédactrice en Chef adjointe à France 2 où elle dirige pendant longtemps le rendez-vous des 4 vérités.

En 2009, elle entre au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.





RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

La sécurité des Portbarquaises et Portbarquais fait partie des préoccupations de l'équipe municipale.

Cet article est un extrait du DICRIM (Document d'Information Communal des Risques Majeurs), document obligatoire pour une commune, destiné à vous informer sur les différents risques qui peuvent survenir sur notre commune, les mesures à prendre pour réduire au mieux les conséquences de ces risques et les comportements à connaître et à appliquer lors de ces événements majeurs. Il a été mis à jour il y a quelques semaines et est consultable à la Mairie où vous trouverez également quelques informations pratiques.

En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré un nouveau Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation des moyens communaux pour gérer les risques identifiés.

La mairie tient à votre disposition les différents documents d'information sur les risques recensés.

La commune est concernée par :

• Risques naturels :

- Le risque inondation
- Le risque de tempête
- Le risque de submersion marine
- Le risque de retrait et de gonflement des argiles
- Le risque de séisme

• Risques technologiques :

- Risques liés au trafic maritime de l'océan vers les ports de commerce de Tonnay-Charente et Rochefort

Quelques rappels historiques

- 23 septembre 2020 : une tornade traverse Port des Barques occasionnant de gros dégâts matériels et environnementaux.
- 28 avril 2016 : séisme de magnitude 5. Quelques dégâts sur les immeubles.
- 28 février 2010 : tempête Xynthia. Retrait du trait de côte, de nombreuses habitations inondées, imposant la création de 2 zones de solidarité avec la démolition d'une quarantaine de maisons.
- 26 décembre 1999 : tempête Martin, surcote de plus de 1,50m, environ 200 maisons inondées.
- Novembre 1968 : Importante tempête sur l'ensemble du littoral avec une surcote de 1,50m.

Rappel des pictogrammes

PICTOGRAMMES DES RISQUES	
	RISQUE INONDATION
	RISQUE SUBMERSION MARINE
	RISQUE SISMIQUE
	RISQUE TEMPÊTE
	RISQUE TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES

CE QU'IL FAUT FAIRE		CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE	
	Évacuer		Aller chercher les enfants à l'école
	Se confiner		Utiliser son véhicule
	Fermer portes et fenêtres		Utiliser les téléphones. Laisser libres les réseaux pour les services de secours
	Écouter la radio (France Bleue 130,90 MHz)		Fumer
	Se protéger en s'allongeant sous un meuble solide ou le long d'un mur porteur		Toucher des fils électriques tombés au sol et rester sous les lignes électriques
	Se regrouper vers une zone définie par les services de secours		
	Couper gaz et électricité		



LE RISQUE INONDATION ET SUBMERSION MARINE



Rappel des consignes de sécurité



AVANT	
Prévoir l'essentiel	Réserve d'eau potable Bougies – allumettes – briquets – lampes de poche Rassembler papiers importants, argent, médicaments
Anticiper la montée des eaux	Monter ou surélever les meubles Fermer portes, fenêtres et aérations Mettre en place des obturations (batardeaux, sacs de sables, etc.) Mettre les produits toxiques au sec Mettre à l'abri les animaux Déplacer votre véhicule sur un point haut de la commune
Préparez-vous à un éventuel ordre d'évacuation	
PENDANT	
Ne pas aller chercher les enfants à l'école : les enseignants s'occupent d'eux Ecouter la radio et attendre les consignes des autorités Ne pas consommer l'eau du robinet Monter dans les étages	
APRÈS	
Aérer et désinfecter les pièces impactées par la montée des eaux Vérifier ou faire vérifier par un spécialiste eau, gaz et électricité avant remise en service Chauffer dès que possible Faire des photos du sinistre pour votre assurance Ne pas s'engager à pied ou en voiture dans une zone encore inondée	

Dans tous les cas, se conformer aux décisions des autorités et services de secours



LE RISQUE SISMIQUE



Rappel des consignes de sécurité



DÈS LA PREMIÈRE SECOUSSE

Baissez-vous, protégez votre tête

Si vous êtes à l'intérieur d'un bâtiment :

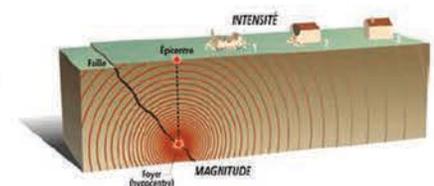
- Placez-vous contre un mur porteur, d'une colonne porteuse ou sous un meuble solide
- Dirigez-vous calmement vers les sorties
- Éloignez-vous des étagères contenant des objets

Si vous êtes à l'extérieur d'un bâtiment :

- Éloignez-vous le plus possible des bâtiments, arbres, poteaux électriques
- Protégez-vous la tête

Si vous êtes en voiture :

- Restez à l'intérieur et conservez votre ceinture de sécurité



LE RISQUE TEMPÊTE

Rappel des consignes de sécurité



Vents violents :

Vigilance orange	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter les déplacements, limiter la vitesse sur route et autoroute - Ne pas se promener en forêt (ou sur le littoral) - Être vigilant face aux chutes possibles d'objets divers - Ne pas intervenir sur les toitures - Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol - Fixer ou ranger les objets sensibles aux effets du vent
Vigilance rouge	<ul style="list-style-type: none"> - Rester chez soi - En cas d'obligation absolue de déplacement : éviter les secteurs forestiers, signaler son déplacement aux proches - Écouter la radio - Fixer ou ranger les objets sensibles aux effets du vent - Ne pas intervenir sur les toitures - Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol

Fortes précipitations

Vigilance orange	<ul style="list-style-type: none"> - Se renseigner et limiter les déplacements, limiter la vitesse sur route et autoroute, - Respecter les déviations mises en place - Ne pas s'engager à pied ou en voiture sur une route immergée - Dans une zone inondable, mettre les biens en sécurité et surveiller la montée des eaux
Vigilance rouge	<ul style="list-style-type: none"> - Rester chez soi, éviter tout déplacement - En cas d'obligation absolue de déplacement : être très prudent, respecter les déviations mises en place - Écouter la radio - Ne pas s'engager, en aucun cas, à pied ou en voiture sur une route immergée - Se conformer aux consignes données, ne pas s'opposer au travail des sauveteurs qui proposent une évacuation - Si évacuation, couper les réseaux (gaz, électricité)

LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Rappel des consignes de sécurité



Confinez-vous ou évacuez selon les consignes des autorités.

Respectez la zone d'exclusion définie par les services de secours

Ne pas rester dans le vent par rapport au sinistre

Ne jamais ramasser les rejets qui pourraient se trouver échoués sur la plage

INFORMATIONS PRATIQUES

Affaires de 1^{ère} nécessité - à prendre sur soi en cas d'évacuation

- médicaments urgents
- vêtements de rechange et chauds
- papiers d'identité et importants
- couverture
- lampe de poche avec rechange de piles adaptées
- eau potable

Kit d'urgence, dans le cadre du PFMS, accessible sur le site de la Nouvelle-Aquitaine.

Les renseignements utiles

Les numéros d'urgence		Mairie	
112	N° Urgence européen	Téléphone	05 46 84 80 01
15	SAMU	Astreinte	
18	SDIS (Pompiers)	Fax	
17	Police ou Gendarmerie	Mail:	mairie@ville-portdesbarques.fr
		Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h permanence élu le samedi 9h-12h	

- Services de l'État de la Charente-Maritime
<http://www.charente-maritime.gouv.fr>

- tutos « que faire en cas d'orage, d'incendie, d'inondation... »
<https://www.gouvernement.fr/risques/tutos-risques#kitdesecurite>

- Plan Familial de Mise en Sécurité (PFMS)
<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/plan-familial-de-mise-ensurete-pfms-r4526.html>

SECURITÉ - SALUBRITÉ

Suite à plusieurs plaintes de personnes sur la commune pour le non-respect de certaines règles, la pédagogie ne fonctionnant pas chez certaines et certains, des mesures plus fermes vont être prises par la verbalisation des contrevenants.

- Le code de la route s'applique à tous, un sens interdit, ça ne se prend pas à contre-sens : il en coûtera un retrait de 4 points et une amende forfaitaire de 135€. Un véhicule garé à contre-sens d'une voie à sens unique sera également considéré comme contrevenant et sera donc verbalisé.

- Les chiens errants sont récurrents et il n'est pas normal que des personnes qui se baladent rebroussent chemin par la peur d'être mordues. En dépit des différents points de distribution de sacs à disposition des propriétaires pour ramasser les crottes, et d'un précédent article dans la gazette, nous constatons que des excréments de chiens ne sont pas ramassés. Ces comportements ne sont pas acceptables et des consignes ont été données pour verbaliser.

- La voie publique n'est pas une déchèterie. Les personnes identifiées devront faire le nécessaire afin de libérer l'espace public. Si ce n'est pas fait, encore une fois, il y aura des sanctions.

Nous rappelons aussi que les poubelles doivent être sorties la veille et rentrées après la collecte, le jour même. Les professionnels ne sont pas exempts de cette mesure de salubrité publique. Encore une fois, malgré un rappel dans une précédente gazette, certains, dont des professionnels, continuent de laisser leurs containers sur l'espace public...

La majorité des Porbarquaises et Portbarquais respecte les règles. Pour les quelques uns qui pensent pouvoir agir en toute impunité, il faudra changer, sous peine de sanction.



S'il n'arrive pas à ramasser ses crottes tout seul...
Faites le pour lui et par civisme pour tous et l'environnement !!!!



CAMPING-CARS : LES RÈGLES À CONNAITRE

Stationner et camper

Si le camping-car est synonyme de liberté, son usage est cependant encadré. La règle d'or pour comprendre ce qui est autorisé ? Le considérer comme un véhicule classique puisque c'est bien l'une de ses caractéristiques.

Les camping-cars peuvent stationner de jour comme de nuit partout où une voiture de tourisme le peut et ce pour une durée maximale de sept jours, sauf restrictions locales applicables à l'ensemble des véhicules. Une fois garés, les occupants du camping-car peuvent se restaurer ou dormir dans l'habitacle sans restriction dès lors qu'ils ne manifestent aucun signe de camping. De ce fait, les interdictions générales de stationnement ne concernant que les camping-cars sont considérées comme illégales. Si une municipalité décide d'une interdiction temporaire, comme lors de la tenue d'un marché, celle-ci doit concerner l'ensemble des véhicules.

Le stationnement sur la voie publique est réglementé. Il leur est interdit de mettre des cales, déployer un auvent, installer tables et chaises sur le trottoir. Les contrevenants sont dans ce cas passibles d'une amende pour camping sauvage. Pour pouvoir camper, les camping-cars peuvent se rendre sur des aires d'accueil dédiées ou dans les communes qui disposent d'un camping. Dans tous ces lieux, il leur sera possible de s'installer comme bon leur semble dans le respect de leur voisinage et des règles en vigueur sur les lieux occupés.





L'AVENIR DE LA POSTE

Le 31 décembre 2021, la Maison de Service aux Publics fermera officiellement ses portes afin de renaître le 03 janvier 2022 en Poste Agence au sein de la Mairie (voir plan ci-dessous). Une personne sera recrutée pour assurer l'accueil des usagers et la Poste financera 50% de son salaire brut.

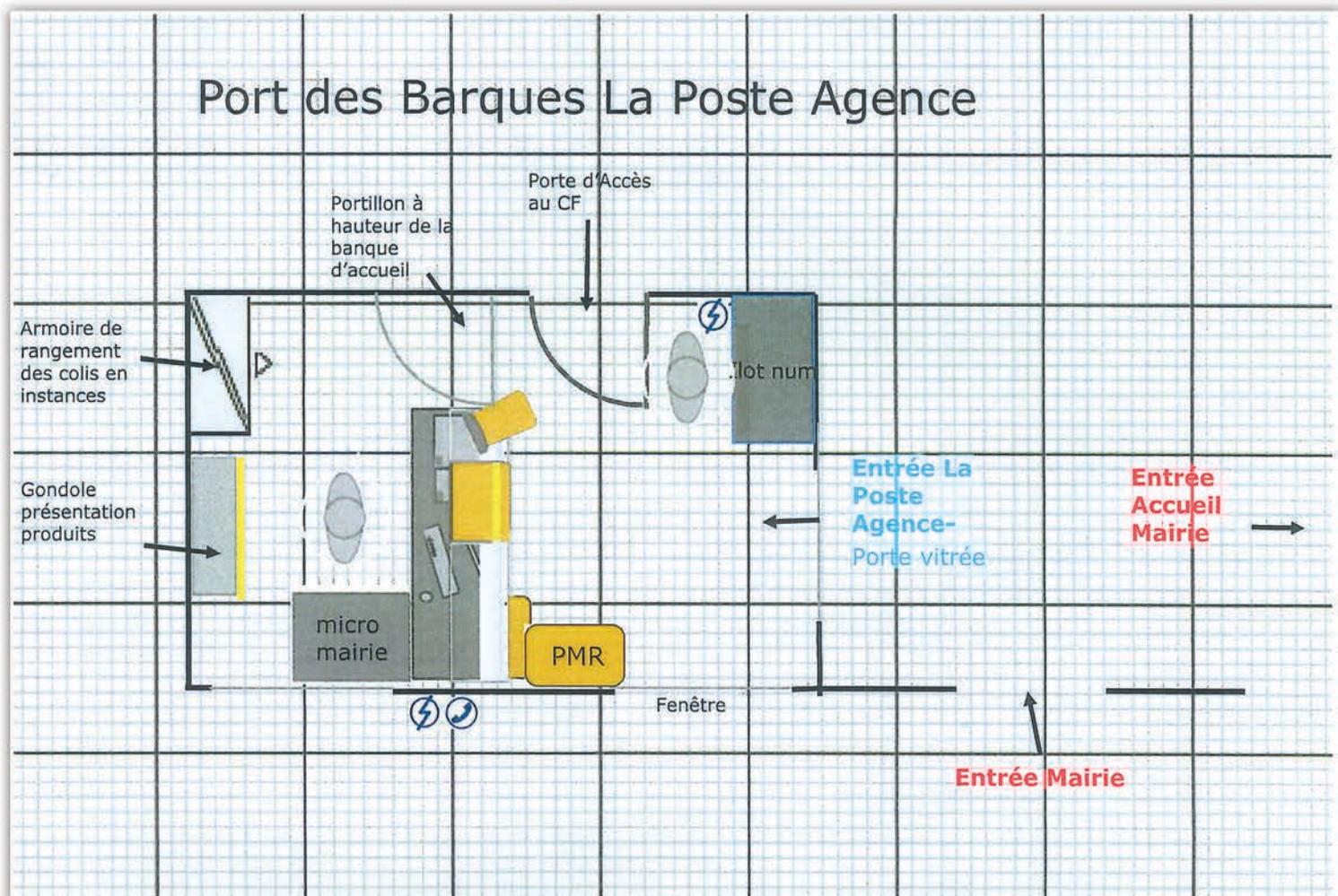
Des travaux auront lieu dans les prochaines semaines pour transformer le bureau actuel de l'urbanisme et des affaires portuaires en une <poste Agence avec tout le matériel nécessaire. La Poste prend en charge le financement du mobilier et des connexions numériques. Il y aura donc dans les prochains jours, un remaniement d'une grande partie des bureaux à la Mairie et quelques travaux de rafraîchissement. Pour finir, les horaires d'ouvertures de La Poste seront les mêmes que celle de la Mairie, il y aura donc une plus grande amplitude horaire qu'actuellement.

Dernière chose, des rumeurs circulent dans notre commune, prétextant que nous avons pris la décision, de notre propre chef, de fermer La Poste. Ces rumeurs sont totalement fausses et infondées. La Direction de La Poste, lors d'un rendez-vous, nous a annoncé la fermeture du bureau de Port-des-Barques et à AUCUN moment nous n'avons eu le choix.

Quelle est la différence entre un Bureau de Poste et une Poste Agence ?

> Un bureau de poste est géré directement par la Poste, avec son personnel. Il est le seul lieu où les usagers peuvent effectuer toutes les opérations postales et financières et rencontrer un conseiller financier.

> Une Poste Agence quant à elle, résulte d'une convention entre La Poste et la commune qui met à disposition un local et du personnel, en contrepartie d'une indemnité compensatrice. Elle reprend 80 % des activités faites dans un bureau. Il s'agit principalement des activités liées au courrier/colis et des activités financières de dépôt et de retrait.



LES COMPOSTEURS

Depuis 2006, la Communauté d'agglomération distribue des composteurs sur son territoire. Plus de 5 000 foyers sont déjà équipés. Épluchures de légumes, marc de café, tailles de haies, tontes de pelouses, feuilles mortes,... presque tous vos déchets verts et environ 20 % de vos déchets ménagers sont transformables en compost.

Vous pouvez vous procurer votre composteur auprès de l'accueil de la Mairie de Port-des-Barques : c'est totalement gratuit.

Munissez-vous de votre carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile ou de votre facture de redevance. Le kit est composé d'un composteur, d'un bio-seau, d'un mélangeur et d'un guide de compostage.

Vous pouvez aller chercher votre composteur le vendredi après-midi. Une permanence est ouverte de 13h30 à 16h30, au local des services techniques derrière la Mairie.



LA JOURNÉE SANS VOITURE

Dans la précédente gazette, nous vous parlions de la 3ème édition de la journée sans voiture, organisée conjointement avec la CARO, l'Ecomusée, l'Office de Tourisme, La Clinique du Vélo, la Calèche de Madame et l'association Vélo pour tous cette manifestation s'est déroulée le 23 septembre et a malheureusement été interrompue par le passage de la tornade en fin de journée.

Nous vous communiquons les statistiques de cette journée :

La fréquentation en 2020 est à la baisse par rapport aux autres années puisque seulement 275 personnes ont traversé la Passe aux Bœufs, contre 500 personnes en 2019 et 502 en 2018.

Cela s'explique par la découverte de la Passe qui s'est faite tardivement, aux alentours de 12h00, une météo capricieuse (pluie, orage, vent) et le passage de la tornade qui a coupé net la journée.

En raison de la COVID, il n'y a pas eu d'animation (transat, concert, chaland avec des huîtres), mais une plus grosse fréquentation au Fort de l'Île Madame s'est fait sentir.

Plusieurs journées sans voiture pourraient être réalisées en 2021 suite aux nombreuses demandes des administrés de Port-des-Barques.



L'AIRE DE CAMPING-CAR

Nous avons en projet d'améliorer l'accueil des camping-cars sur la commune. Pour cela, l'aire dédiée à les recevoir va être équipée de 10 bornes électriques. Un point de vidange va être également ajouté à l'extérieur du périmètre de stationnement, pour ne pas imposer aux véhicules désirant seulement vidanger de rentrer à l'intérieur du parc. La CARO participe à hauteur de 25% des dépenses.

Vous souhaitez construire un abri de jardin, réaliser une extension de votre habitation, repeindre votre façade (...) mais ne savez pas si votre projet doit ou non, faire l'objet au préalable d'une demande d'autorisation d'urbanisme ?

Voici un tableau qui présente les travaux les plus fréquents et la nature de l'autorisation à demander avant leur réalisation. Il vous faudra également consulter le PLU pour connaître la réglementation qui s'applique à votre terrain. Il est consultable à la mairie et sur le site internet de la commune.

Vous pouvez contacter le service urbanisme de la commune pour tout renseignement.

NATURE DES TRAVAUX	LOCALISATION	FORMALITE
Constructions nouvelles		
Les constructions nouvelles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des travaux suivants :		
Constructions (cas général)		
Construction nouvelle répondant aux critères cumulatifs suivants : • une hauteur au-dessus du sol ≤ 12 m • une emprise au sol ≤ 5 m ² • une surface de plancher ≤ 5 m ²	En dehors du périmètre de protection des monuments historiques et du site classé de l'Estuaire et de l'Arsenal de la Charente	Aucune déclaration
Construction nouvelle répondant aux critères cumulatifs suivants : • une hauteur au-dessus du sol ≤ 12 m • une emprise au sol ≤ 5 m ² • une surface de plancher ≤ 5 m ²	A l'intérieur du périmètre de protection des monuments historiques et du site classé de l'Estuaire et de l'Arsenal de la Charente	Déclaration préalable de travaux
Construction dont <u>soit</u> l'emprise au sol, <u>soit</u> la surface de plancher est supérieure à 5 m ² <u>et</u> répondant aux critères cumulatifs suivants : • une hauteur au-dessus du sol ≤ 12 m • une emprise au sol ≤ 20 m ² • une surface de plancher ≤ 20 m ²	En dehors du périmètre de protection des monuments historiques et du site classé de l'Estuaire et de l'Arsenal de la Charente	Déclaration préalable de travaux
Construction répondant aux critères <u>cumulatifs</u> suivants (autre que les éoliennes et les ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installés au sol) : • une hauteur au-dessus du sol > 12 m • une emprise au sol ≤ 5 m ² • une surface de plancher ≤ 5 m ²	En dehors du périmètre de protection des monuments historiques et du site classé de l'Estuaire et de l'Arsenal de la Charente	Déclaration préalable de travaux
Piscines		
Piscine (bassin ≤ 10 m ²)	En dehors du périmètre de protection des monuments historiques et du site classé de l'Estuaire et de l'Arsenal de la Charente	Aucune
Piscine (bassin ≤ 100 m ²) et qui ne sont pas couvertes ou dont la couverture, fixe ou mobile, a une hauteur au-dessus du sol $< 1,80$ m	sur l'ensemble de la commune	Déclaration préalable de travaux
Clôtures		
Clôtures	A l'intérieur du périmètre de protection des monuments historiques et du site classé de l'Estuaire et de l'Arsenal de la Charente	Déclaration préalable de travaux
Terrasses		
Terrasse de plain pied	En dehors du périmètre de protection des monuments historiques et du site classé de l'Estuaire et de l'Arsenal de la Charente	Aucune
Terrasse de plain pied	A l'intérieur du périmètre de protection des monuments historiques et du site classé de l'Estuaire et de l'Arsenal de la Charente	Déclaration préalable de travaux

Travaux sur constructions existantes et changements de destination de ces constructions		
Modification ou création de surfaces		
Création soit d'une emprise au sol, soit d'une surface de plancher supérieure à 5 m ² et qui répondent aux critères cumulatifs suivants : • une emprise au sol créée ≤ 20 m ² • une surface de plancher créée ≤ 20 m ²	sur l'ensemble de la commune	Déclaration préalable de travaux
Sur une construction existante (surface de plancher ≤ 150 m ²), création d'une emprise au sol ou d'une surface de plancher > 20 m ² et ≤ 40 m ² si la surface de plancher future, après extension, est ≤ 150 m ²	Hors zone U du PLU	Permis de construire
Sur une construction existante (surface de plancher ≤ 150 m ²), création d'une emprise au sol ou d'une surface de plancher > 20 m ² et ≤ 40 m ² si la surface de plancher future, après extension, est ≤ 150 m ²	En zone U du PLU	Déclaration préalable de travaux
Création d'une emprise au sol ou d'une surface de plancher > 40 m ²	sur l'ensemble de la commune	Permis de construire
Transformation de plus de 5 m ² de surface close et couverte non comprise dans la surface de plancher de la construction en un local constituant de la surface de plancher	sur l'ensemble de la commune	Déclaration préalable de travaux
Sur une construction existante (surface de plancher > 150 m ²), création d'une emprise au sol ou d'une surface de plancher > 20 m ² et ≤ 40 m ²	Hors zone U du PLU	Permis de construire
Sur une construction existante (surface de plancher > 150 m ²), création d'une emprise au sol ou d'une surface de plancher > 20 m ² et ≤ 40 m ²	En zone U du PLU	Déclaration préalable de travaux
Modification de l'aspect		
Travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant, à l'exception des travaux de ravalement	sur l'ensemble de la commune	Déclaration préalable de travaux
Travaux de ravalement	A l'intérieur du périmètre de protection des monuments historiques et du site classé de l'Estuaire et de l'Arsenal de la Charente	Déclaration préalable de travaux





NOUVELLE GESTION DU PORT

Suite au départ de Mme GUINTARD, cette année la gestion administrative du port est reprise par Mme Marjorie BONITON. Lors du Conseil Portuaire du 22 octobre 2020 il a été décidé d'abroger toutes les Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT) du Domaine Public Maritime relatives aux usages de cales et aux corps morts, qui avaient été délivrées pour une durée de cinq ans.

Dorénavant, pour simplifier la gestion mais également pour lutter contre les impayées, ces AOT ne seront délivrées que pour une durée de 1 an et leur règlement sera exigé avant l'accès à la zone.

En raison d'une forte demande, nous avons décidé de rajouter 10 corps-morts sur la zone afin de pouvoir y répondre. C'est pourquoi cette année nous aurons 89 Corps-mort « plaisanciers », 4 Corps-morts « visiteurs » et 8 Corps-morts « professionnels ».

La capitainerie quant à elle a fait peau neuve et Mr Pierre DEMEULEMESTER vous y attend afin de vous accueillir du mieux possible.

Si vous souhaitez un poste d'amarrage ou un usage des cales, merci de téléphoner au Service Portuaire au **05.46.84.80.01**.

TARIFS PORTUAIRES 2021 - MOUILLAGES SAISONNIERS			
Du 15 AVRIL AU 15 OCTOBRE - FACTURATION TITRE OU PAR REGIE			
	UNITE	P.U. H.T.	P.U.T.T.C
Navire de moins de 6,49		485,00	582,00
Navire de 6,5 à 7,49	maxi 6 T	530,00	636,00
Navire de 7,5 à 8,49	maxi 6 T	580,00	696,00
Navire de 8,5 à 9,49	maxi 6 T	620,00	744,00
Navire de 9,5 à 10,49	maxi 6 T	670,00	804,00
Navire de 10,5 à 11,49	maxi 6 T	720,00	864,00
Navire de 11,5 à 13,49	maxi 6 T	810,00	972,00
Navire au-delà de 13,49	maxi 6 T	1040,00	1248,00
poids d'un navire supérieurs à 6 T avec ou sans chargement - signature d'une convention particulière			
CORPS MORTS A SEC ABATTEMENT DE 100 € TTC SUR LE TARIF PRESENTE CI DESSUS			
SANS NAVETTE ABATTEMENT DE 100 € TTC SUR LE TARIF PRESENTE CI DESSUS			
Inscription sur la liste d'attente corps-mort - FACTURATION		12,50	15,00

Du 15 AVRIL AU 15 OCTOBRE - FACTURATION TITRE OU PAR REGIE			
LES ANSES - PLAISANCE			
	UNITE	P.U. H.T.	P.U.T.T.C
Navire de moins de 6,49		169,17	203,00
Navire au-delà de 6,49		Voir tarifs ci-dessus	



AVRIL - MAI - JUIN / SEPTEMBRE - OCTOBRE LOCATIONS SAISONNIERES DE CORPS MORTS				
	POUR UN JOUR		POUR 1 MOIS	
	HT	TTC	HT	TTC
Navire de moins de 4,5 à 7,49	12,50	15,00	181,00	217,20
Navire de 7,5 à 13,49	19,50	23,40	249,00	298,80
AUTRES (autres au-delà de 13,50 Mètres convention particulière)	20,00	24,00	259,00	310,80
POUR 1 SEMAINE BATEAU DE - 8 M			76,00	91,20
POUR 1 SEMAINE BATEAU DE + 8 M			107,50	129,00

JUILLET - AOUT LOCATIONS SAISONNIERES DE CORPS MORTS				
	POUR UN JOUR		POUR 1 MOIS	
	HT	TTC	HT	TTC
Navire de moins de 4,5 à 7,49	15,00	18,00	282,00	338,40
Navire de 7,5 à 13,49	22,00	26,40	349,00	418,80
AUTRES (autres au-delà de 13,50 Mètres convention particulière)	24,00	28,80	359,00	430,80
POUR 1 SEMAINE BATEAU DE - 8 M			97,50	117,00
POUR 1 SEMAINE BATEAU DE + 8 M			129,50	155,40

DEPANNAGE - SECOURS		FORFAIT	400,00	480,00
---------------------	--	---------	--------	--------

AGENDA DES MANIFESTATIONS

DATE	LIEU	FESTIVITÉS	ORGANISATEUR
MARS / AVRIL			
Dimanche 28/03	Parking derrière la Mairie	Troc Plantes	Sport, Culture et Découverte
Dimanche 08/04	Avenue de l'Île Madame	Rassemblement de véhicules anciens	Comité des Fêtes de l'Estuaire
MAI			
Samedi 1er	Salle Polyvalente et terrains extérieurs	Tournoi de Tennis Jeunes Galaxie	Tennis Club
Dimanche 16	Salle Polyvalente	Salon artisanal	Fatiha SILVA - Mairie
Dimanche 16	Avenue de l'Île Madame	Rassemblement de véhicules anciens	Comité des Fêtes de l'Estuaire
JUIN			
Samedi 05 Dimanche 06	Salle Polyvalente	Salon du Benèze	S'aime ton Zen
Dimanche 06	Avenue de l'Île Madame	Rassemblement de véhicules anciens	Comité des Fêtes de l'Estuaire
Samedi 12	Salle Polyvalente	Fête de la gymnastique et de la danse	AGDMM
Samedi 19 Dimanche 20	Front de mer	Les U.S. Débarques	Comité des Fêtes de l'Estuaire
Samedi 19/06 au Dimanche 04/07	Salle polyvalente et terrains extérieurs	Tournoi Open seniors dames et messieurs N/C à 15/1	Tennis Club
Lundi 21	Le Calvaire	Fête de la musique	Comité des Fêtes de l'Estuaire
Mercredi 23	Non déterminé	Marché Fermier	Mairie
JUILLET			
Vendredi 02 au Dimanche 11	Salle des Fêtes	Exposition peinture, dessin..	Atelier de Réveil Artistique
Mercredi 07	Non déterminé	Marché Fermier	Mairie
Vendredi 09	Marché	Animation Musicale	Entre Vents et Marais
Vendredi 09	Front de Mer	Marché Nocturne	Mairie
Dimanche 11	Front de Mer	Brocante	Amicale du Personnel Comité des Fêtes de l'Estuaire
Mardi 13 au Dimanche 18	Salle des Fêtes	Exposition photo	Sport, Culture et Découverte
Mercredi 14	Ecomusée	Concert dégustation à 12h	Entre Vents et Marais
Mercredi 14	Front de Mer	Bal du 14 juillet	Comité des Fêtes de l'Estuaire
Vendredi 16	Front de Mer	Marché Nocturne	Mairie

Samedi 17	Salle Polyvalente	Eclade de moules	Foot ESPB
Vendredi 23	Front de Mer	Marché Nocturne	Mairie
Samedi 24 Dimanche 25	Front de Mer	Week-end Polynésien	Comité des Fêtes de l'Estuaire
Mercredi 28	Non déterminé	Marché Fermier	Mairie
Vendredi 30	Front de Mer	Marché Nocturne	Mairie

AOÛT

Vendredi 06	Front de Mer	Marché Nocturne	Mairie
Samedi 07	Salle Polyvalente	Eclade de moules	Foot ESPB
Mercredi 11	Non déterminé	Marché Fermier	Mairie
Vendredi 13	Front de Mer	Marché Nocturne	Mairie
Samedi 14	Lac des Rouches ou	Méchoui ou grillades feux d'artifices	Comité des Fêtes de l'Estuaire
Vendredi 13 au Dimanche 15	Salle des Fêtes	Exposition	Les Doigt Agiles
Vendredi 20	Front de Mer	Marché Nocturne	Mairie
Mercredi 25	Non déterminé	Marché Fermier	Mairie
Jeudi 26	Île Madame	Pèlerinage	Diocèse
Vendredi 27	Front de Mer	Marché Nocturne	Mairie

SEPTEMBRE / OCTOBRE / NOVEMBRE / DECEMBRE

Samedi 04/09	Port-des-Barques	Rando-Gourmande	Comité des Fêtes de l'Estuaire
Samedi 25/09	Salle Polyvalente	Spectacle de magie Evazio	Comité des Fêtes de l'Estuaire
Jeudi 07/10 au Dimanche 10/10	Salle des Fêtes	FIPIM	Mairie / A.E.I.E.
Samedi 15/10 au Dimanche 17/10	Salle Polyvalente	Salon de l'enfance	S'aime ton Zen
Samedi 27/11	Salle des Fêtes	Exposition	Les Doigts Agiles
Vendredi 31/12	Salle Polyvalente	Réveillon de la St-Sylvestre	Comité des Fêtes de l'Estuaire

Événements sous réserve d'annulation ou de changement





ROSE Bertrand - WACOGNE Anne - PINARD Josseline **CONTINUONS ENSEMBLE**

Que le temps passe vite ! Déjà une année en tant que nouveaux conseillers municipaux, permettant de porter votre parole et s'investir dans la vie de ce si beau village. De la campagne et ses projets, nous sommes maintenant dans la phase d'action. Par exemple la reprise en 2022 de La Poste et l'élargissement de ses horaires d'ouverture, ou encore, les échanges solidaires en faveur des plus démunis (merci aux donateurs), les contacts téléphoniques et rencontres avec nos aînés lors de cette année si particulière. De l'action quasi quotidienne pour aider ceux qui en ont besoin, notamment via l'aide alimentaire avec une cinquantaine de bénéficiaires sur notre commune.

Tous les quinze jours, le vendredi matin, entre une à deux tonnes de marchandises sont acheminées de Périgny à Soubise où une petite équipe de bénévoles et d'élus récupère la « part » de Port-des-Barques. A quatorze heures, début de la répartition en colis selon le nombre de personnes par famille, pour une distribution au local. Malgré les difficultés de ces bénéficiaires, le moment du café d'accueil et des douceurs est toujours très apprécié. L'échange de sourire n'a pas de prix. C'est également l'occasion de briser la solitude et l'isolement pour certaines personnes seules.

À en croire certains ou certaines publications sur les réseaux sociaux, que de problèmes dans le village, rien ne va !!! Nous travaillons à l'amélioration continue de Port-des-Barques, tel qu'un diagnostic de l'état de la voirie qui sera réalisé afin d'obtenir un calendrier des travaux de réfection urgent. Ce n'est pas l'affaire d'un jour, essayons toutefois de pointer le positif. Le village est apprécié et possède de nombreux atouts, plutôt que de toujours focaliser sur le négatif, continuons de nous promener, de profiter de la situation géographique magnifique que tant de monde nous envie. Éduquons les personnes qui, malheureusement, oublient leurs déjections canines ou jettent leurs débris/mégots par terre.

En ces temps difficiles, un peu de partage, de sourires et de bienveillance sont appréciés autant par ceux qui reçoivent que par ceux qui donnent. Merci aux personnes qui font vivre la commune. Merci donc aux associations, bénévoles, commerçants, professionnels de la mer et habitants.

En attendant des jours meilleurs, **portez-vous bien.**



LAUGRAUD Jacky - TRECOS Catherine **PORT-DES-BARQUES AUTREMENT**

Notre participation au Conseil Municipal aura trois objectifs.

- > Soumettre nos propositions lors des commissions et engager un débat démocratique et respectueux des différences.
- > Dénoncer les incohérences en matière de finances, comme les indemnités des élus, trop élevées par rapport aux communes voisines : St Agnant, Soubise, St Nazaire.
- > Relayer les préoccupations de nos concitoyens (Camping, Poste, cheminements piétons, le lac des Rouches, la Bibliothèque, local médical et paramédical).

Les dossiers qui nous semblent prioritaires :

La vigilance sur la propreté de notre commune.

Un plan pluriannuel pour la réfection des trottoirs et sentiers piétons, la création de bâtiments pour la Bibliothèque Municipale et le club de Voile, l'utilisation concertée de l'ancienne gendarmerie.

La gestion transparente du parc de logements municipaux et des offices HLM, par le CCAS.

La reprise en main du camping dont la gestion nous semble défailante et l'environnement du Parc résidentiel à améliorer en urgence.

Enfin, aucune rumeur ne sera véhiculée de notre fait, seules nos idées seront relatées et argumentées, pour un débat plus ouvert.

Tous nos vœux de BONNE SANTE pour 2021 en espérant une amélioration de notre situation sanitaire grâce aux vaccins.

<https://citoyensportbarquais.wordpress.com/>

A bientôt de vous rencontrer.

Catherine Trescos - Jacky Laugraud « Port-des-Barques AUTREMENT »

Sandrine DEMENÉ
PARLONS VRAI
Article non communiqué.



Cyril DUPLESSIS
**AGIR ENSEMBLE POUR
PORT DES BARQUES**

Article non communiqué.



ASSOCIATION GYM DYNAMIQUE, MARCHE, MISE EN FORME



Association reconnue d'intérêt général

Par le biais des dirigeants de l'AGDMM, nous souhaitons à tous, grands, petits, vieux, jeunes, écoliers, étudiants, retraités, et, en tous cas, à tous les adhérents de notre association et les habitants de Port des Barques et alentours, une bonne année 2021, que nous espérons meilleure que la précédente ; car cela ne pourrait être pire.

En ce commencement d'année, nous mettons tous, comme à chaque fois, de bonnes résolutions en place. A nous maintenant de les appliquer. Que dire de ces résolutions ? Malgré les mesures prises par le Gouvernement, tâchons de maintenir le lien social, de garder notre amabilité naturelle, nos sourires et surtout toute entraide possible envers nos voisins et connaissances.

C'est par ces temps difficiles de restrictions sociales, ces manques d'accolades, d'embrassades, de retrouvailles à des moments sympathiques, de réunions, de fêtes, de repas, de belotes, de sorties resto ou d'autres animations sportives qu'était faite la vie des habitants de PDB et principalement des retraités qui désirent profiter au maximum des morceaux de vie restants.

La vie sociale, par ces temps de crise pandémique, nous oblige souvent à rester cloîtré chez nous et, malheureusement, beaucoup de rencontres amicales se sont arrêtées et principalement, nos activités sportives et extra-sportives.

Que nous réservent encore ces jours de l'an 2021 et quelles seront les nouvelles mesures gouvernementales encore à venir ?

Nous savons tous qu'il faut préserver la vie, en général, qu'il faut se protéger contre ce virus et ceux qui arrivent plus violents, mais ne nions pas que l'équilibre est très précaire entre le social et l'économie, entre le travail et la santé. Personne n'en doute.

A l'heure des avancées à pas de géants de la médecine, espérons que le vaccin proposé et toutes les mesures prises ou à prendre, nous préserverons de ce séisme planétaire.

Cardons tous l'espoir d'en sortir très bientôt, et, pour certains, de recouvrer une meilleure santé, mais surtout de retrouver notre vie antérieure faite de rencontres familiales ou amicales, de sport, de voyages, de rigolades ou de toutes sources de bien-être ou d'art de vivre agréable.

Restons positifs, car nous avons encore un long chemin à parcourir ensemble de façon conviviale.

L'A.G.D.M.M. a hâte de vous revoir tous bientôt pour partager des moments amicaux et sportifs qui nous tiennent à cœur.
A bientôt donc.

Denise Vanhaelen-Stroot,
Trésorière

AGDMM Mail : deniselouisvanhaelen.agdmm@gmail.com
Téléphone : 05.46.82.51.33



Une bonne nouvelle :

Notre responsable de la section marches, Agnès, a repris, par groupe de six, les marches du mercredi. RDV à 14h00 devant l'office du tourisme. A vos bottines.

Téléphone : 06.87.21.03.52



La prochaine fête de la gym est prévue le 12 juin 2021. Croisons les doigts. Notre professeure Christine se fait une joie de vous revoir tous.

Renseignements : 05.46.82.51.33



Pour ceux qui l'ignore encore, nous avons mis en place des cours de langues et avons débuté par l'Espagnol. C'est un vif succès, il y a 14 élèves inscrits et il reste 2 places. Renseignement auprès de Valentin Castanedo, notre professeur.

Téléphone : 07.67.41.23.95



VIE ASSOCIATIVE



CIToyENS PORT-BARQUAIS

L'association « CIToyENS PORT-BARQUAIS » enregistrée au Journal officiel du 17 Octobre 2020 est destinée aux administrés de la commune.

Ses principaux objectifs :

- Informer les citoyens sur les décisions prises par les élus locaux et communautaires de la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan (CARO). Il en sera de même sur les différents dossiers en préparation ce qui nous semble encore plus important.
- Analyser et rendre compte des conséquences financières des décisions municipales.

Notre réflexion commune permettra de :

- Proposer à la municipalité des actions soutenues par les adhérents et les citoyens.
- D'élargir la participation citoyenne et l'audience de la vie municipale par des réunions thématiques et d'informer via notre site « Citoyens Portbarquais ».

Nous comptons à ce jour plusieurs dizaines de membres dont le bureau de l'association composé de : Françoise HABERT, Catherine TRESOS (élue), Franck Alain BLONDIN, Daniel CHRÉTIEN, Daniel LOUVET, Jacky LAUGRAUD (élu), Damien WEDRYCHOVSKI.

Si vous souhaitez nous contacter, nous rencontrer, participer concrètement à la vie locale, servez vous de notre E-mail citoyensportbarquais@gmail.com

Meilleurs salutations à toutes et tous.

Pour l'association le président D. Chrétien

LES DOIGTS AGILES

Tout d'abord, nous vous présentons nos souhaits les plus sincères pour cette année 2021.

Bien qu'elle ne commence sous les meilleurs auspices, nous espérons reprendre nos activités très prochainement. Le deuxième confinement nous a coupé dans notre élan d'un nouvel atelier mais tout n'est pas perdu et, surtout, nous espérons que vous resterez fidèles malgré le port du masque.

Nous mettons tous nos espoirs dans la vaccination massive. S'ils se réalisent, nous pourrions envisager une exposition les 13/14 et 15 août 2021.

En attendant des jours plus sereins, prenez soin de vous et protégez-vous.

La Présidente : Jeannine Renaud



COMITÉ DES FÊTES DE L'ESTUAIRE

Nous commençons l'année comme nous l'avons terminée, c'est-à-dire très calmement et tristement.

Un animateur, un pote, un déconneur bref un mec qui nous faisait du bien quand il animait là où il était et qui reconnaissait le travail accompli par les bénévoles, nous à quitter rapidement, trop rapidement. Un GRAND MERCI Mr JOJO. Le Comité des Fêtes de n'oubliera pas.

Nombreux sont les projets pour 2021 et espérons qu'ils vont tous se concrétiser. Pour cela vous pouvez aller sur notre site (www.comitedesfestesdelestuaire.com) ou vous pourrez découvrir nos projets et éventuellement nous laisser un message, ou tout simplement dialoguer avec nous.

En ce qui concerne la section musicale ; un grand merci à nos deux professeurs de musique qui continuent via les réseaux informatiques leurs cours. Le professeur de chant attend avec impatience l'autorisation d'ouverture de la salle.

Actuellement 47 adhérents font partie de cette section, merci aux bénévoles qui gèrent cette section, car l'apprentissage de la musique est aussi culturel.

Un grand merci à Brigitte, notre secrétaire qui a décidé de laisser sa place après de nombreuses années à remplir les demandes de déclarations, de réservations de salles etc. Son remplacement par Véronique a été approuvé lors de notre assemblée générale.

Nous espérons vous voir le plus rapidement dans nos différentes animations et cette année le week-end polynésien est notre activité far de notre programme.

TENNIS CLUB



TENNIS

LOISIRS – COMPETITIONS

COURS dispensés par B.E.
JEUNES – ADULTES

ENTRAINEMENTS
HEBDOMADAIRES toute l'année

SAISON
DU 1ER SEPTEMBRE 2020
AU 31 AOÛT 2021



Contact : 0647892470 - tennis.moeze.pdb@gmail.com

Port des barques : 3 courts ext + 1 salle couverte chauffée – Moëze : 1 salle couverte

LES RANDONNEURS



La randonnée a un effet positif sur le moral et la santé !

Si vous aimez la pratiquer en groupe :
Notre association dynamique vous offrira des moments de plaisir, sport et convivialité sans esprit de compétition. Venez partager avec nous de bons moments sur des parcours sans cesse renouvelés.

Les Randonneurs Portbarquais marchent les mardis après-midi ou à la journée, ainsi que les samedis après-midi accompagnés d'une animatrice diplômée de la FFRP. Les consignes sanitaires sont respectées.

Venez effectuer un essai, vous serez conquis.

Adhésion : 25 € pour l'année, assurance comprise.
Certificat médical obligatoire.

Renseignements : 06.85.44.65.37

S'AIME TON ZEN

L'association S'Aime ton Zen a pu le dimanche 7 février organiser son Assemblée Générale en huit clos à cause des protocoles sanitaires très stricts. Lors de cette assemblée, il a été rappelé les actions et les activités proposées en 2020 comme la vente de plants de légumes et légumes sur les marchés, l'organisation du salon du Benèze qui a rencontré un très vif succès le dimanche 27 septembre. Des ateliers cuisines ont été proposés ainsi que des conférences sur l'utilisation des plantes sauvages médicinales de notre jardin.

En 2021, L'association va poursuivre sur ce chemin en proposant des activités comme des balades botaniques dans Port des Barques, la confection de produits à base de plantes sauvages (cosmétique/cuisine/soin), des conférences sur le coaching, la gestion des émotions, sur les soins énergétiques chinois... des ateliers de cuisine (apprendre à cuisiner cru avec des spécialistes), des ateliers de parentalité, des conseils en agriculture entièrement naturelle (type permaculture)... L'association organise également le salon du Benèze qui aura lieu les 5 et 6 juin 2021 avec pleins de surprises...

Nous souhaitons programmer également le 1er salon de l'enfance fin octobre 2021 où les enfants et les adolescents pourront vendre leurs créations. Pendant ce salon, vous pourrez trouver pleins d'informations autour des enfants (jeux, mobilier, vêtement, activités de loisirs, soin, santé, handicap) avec des ateliers et des conférences. Beaucoup d'écoute, d'échanges autour des joies et des difficultés d'être parent...

Pour adhérer à l'association, voir la page Facebook S'Aime ton Zen ou contacter la présidente, Mme Ocqueteau au 0677428013.

CLUB INFORMATIQUE

Le Club Informatique « InnoVe »

Prenez vos cours en toute sécurité
De chez vous, en vacances, en France ou à l'étranger.

Notre Club s'est doté d'un matériel adapté, de dernière génération, permettant,
La visioconférence "très simple d'utilisation" *
depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone :

Sont concernés les cours de :
Windows 10, Excel / Word, Imagerie, Tablette / Smartphone.

Et... nouveauté ... !

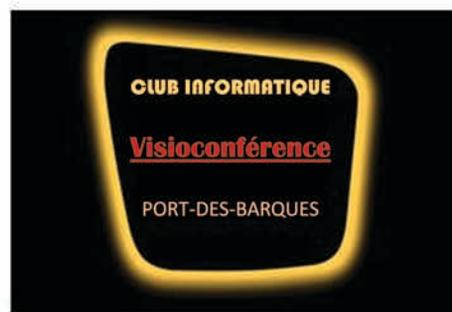
Cours sur les ordinateurs "Macintosh",
tablettes et iPhones "IOS D'Apple".
Ces cours sont ouverts à **toutes et tous**, sur adhésion au tarif habituel.

Dans cette période « Innovante »
Nous vous proposons également la possibilité d'effectuer,
vos **Réunions** associatives, commerciales, familiales...
en visioconférence, depuis notre structure.

Pour de plus amples informations merci de bien vouloir consulter notre site internet :
« www.clubinformatiquepdb.com »
ou par téléphone au **09.54.56.55.55**.

Nous espérons pouvoir reprendre notre activité dès que la situation le permettra.
Prenez soin de vous.

* Ce système n'est pas adapté pour les cours d'initiation à l'informatique.



BADMINTON



Le club de badminton affilié à la FFBAD (association badminton Port Barquais 17) a redémarré sa nouvelle saison 2020/2021 quelque peu perturbée avec la pandémie du covid19. Nous accueillons les adhérents en toute sécurité : désinfection des poteaux et filets, solution hydroalcoolique à disposition, distanciation, masque obligatoire dans la salle lorsque le joueur ne joue pas, feuille de présence.

Le club est à nouveau inscrit en compétition départementale, cette saison tous les compétiteurs sont classés en division 3 (division 4 saison 2019/2020). Ces interclubs nous permettent de rencontrer d'autres clubs du département : Ile de Ré, Rochefort, La Jarne, Saintes, Pont l'Abbé d'Arnould. Ces rencontres sportives sont des moments de convivialité et de partage. Du débutant au joueur classé chacun peut trouver sa place au sein du club. Le club dispose de nombreux créneaux du lundi au samedi : voir associations site de la mairie.

Deux catégories de licence sont proposées : licence joueur (compétition tournoi et interclubs) et la licence non joueur (loisir uniquement pas de compétition).

ATELIER RÉVEIL ARTISTIQUE

L'association Atelier Réveil Artistique exposera ses travaux la première semaine de juillet normalement - Peintures, dessins aquarelle - Ayant été "freinés" dans notre création par le confinement nous n'avons pas encore défini ni le thème ni la forme de cette expo pour ces deux années passées. Nous espérons quand même présenter au public, si cela est possible bien sûr, de belles réalisations.

Cordialement
Annie Boileau (je reste à votre disposition pour échanges bien évidemment)



COMITÉ DE JUMELAGE

Comme toutes les associations Portbarquaises, les activités conviviales du Comité de Jumelage sont à l'arrêt pour cause de pandémie de la Covid-19 qui conduit actuellement nos interactions et préoccupent nos pensées.

Cependant, il ne faut pas perdre l'espoir de voir des jours meilleurs et de nous revoir lors des réunions amicales qui nous font tant chaud au cœur.

En Décembre dernier, nous avons échangé des cadeaux avec nos amis Brayauds perpétuant ainsi, une tradition sympathique.

Dès que les contraintes sanitaires se seront très assouplies, l'Assemblée Générale initialement prévue en Janvier sera organisée et nous y évoquerons entre autres sujets, la visite de nos amis encore fixée les 22-24 Mai. Dans l'état de la situation sanitaire actuelle, il ne faut pas totalement exclure une annulation et un report pour 2022.

A l'attention des lecteurs de ces brèves, nouveaux habitants à Port des Barques, nous sommes jumelés depuis vingt-neuf ans avec une commune de la grande banlieue de Clermont Ferrand, Saint Bonnet près Riom. C'est la rencontre de la terre et de la mer. A l'occasion des différentes manifestations organisées (repas amicaux, pique-nique, potée auvergnate, journées de Pentecôte de réception de nos amis), des liens amicaux se nouent et permettent de mieux s'apprécier et de connaître les richesses patrimoniales de nos belles régions.

Prenez soin de vous et portez-vous bien.

Robert Gauducheau, Président (06 28 28 62 67) - Jean Fichet, Secrétaire (06 81 78 81 72)

LES AMIS DE L'ÉCOLE



Le bilan de l'année 2020... que dire à part le fait qu'il ne soit pas glorieux. Et pour cause !

Mais, même si nous avons dû tous ensemble avancer masqués, confinés, en programmant et déprogrammant nos activités, en suivant les préconisations au moyen d'échanges virtuels et que nous n'avons que peu d'espoir pour faire mieux en cette fin d'année scolaire, nous continuons à vouloir maintenir de la relation humaine dans notre école et notre village !

C'est pourquoi, à défaut de pouvoir organiser le marché de Noël, nous avons décidé de créer des calendriers et d'organiser une vente dans les commerces et à l'école. L'idée était de garder le lien plus que de collecter une grosse somme, pari réussi. Pour les calendriers restants, nous les avons offerts dans les colis des Anciens.

Forts de notre optimisme, nous maintenons pour le moment nos événements prévus. Evidemment cela ne sera possible que dans le respect des protocoles sanitaires liés à la situation actuelle !

L'organisation de ces événements sera, également, dépendante du nombre d'adhérents à l'association, donc de la disponibilité et du dynamisme des parents, des enfants et de l'équipe enseignantes de l'école de port des barques ainsi que des entrées financières.

- Carnaval mi-mars 2021
- Kermesse fin juin 2021

Une association de parents d'élèves perdue grâce aux parents bénévoles, montrons l'exemple à nos enfants et investissons-nous pour eux !

Véronique Choquel et Julie Merien, présidentes de l'association.

Vous pouvez également retrouver notre programme sur notre page Facebook
M@il : amisdelecolepdb@gmail.com



CNPB - ÉCOLE DE VOILE

Un nouveau bureau, pour une nouvelle année !

Suite à la démission de Bruno BEAU du poste de Président, le conseil d'administration a élu un nouveau bureau. Nous remercions infiniment Bruno pour son engagement ces 10 dernières années, et souhaitons la bienvenue à Nicolas WOHMANN et Damien WEDRYCHOWSKI au sein de notre équipe. Forts de leurs expériences et de leurs motivations, ce sont les bras chargés de projets qu'ils démarrent cette nouvelle année !

Si tous les feux sont verts (cf. situation sanitaire) l'école de voile ouvrira ses portes mi-Février, pour une reprise des activités début Mars. Pour ce Printemps, ce sont les CM1-CM2 de l'école de St Nazaire qui ouvriront la saison 2021, puis suivront 5 autres classes du territoire Rochefort-Océan.

Côté entraînements, la formule à la carte séduit de plus en plus, les sportifs rechausseront les straps dès mi-Mars. Pendant les vacances de Printemps, l'activité optimist sera proposée sous forme de stage et à partir de Mai le point location sera ouvert sur les temps d'entraînements, vous permettant ainsi de louer paddles, kayak ou dériveur les mercredis et samedis après-midi (Consulter notre planning)

La saison estivale

Reprise des stages (7 ans et +) dès le lundi 5 juillet !

- Stage 3 ou 5 jours,
- optimist, paddle-mini/planche ou planche à voile,
- lac des Rouches, Retenue d'eau des Anses et en mer
- Inscriptions par mail, à partir du 01/05/2021 !

Ouverture du point location sur la Grande-Plage, dès le **vendredi 9 juillet** !
Retrouvez notre planning d'ouverture sur notre page Facebook

- Au choix, kayaks, paddles, dériveur pour 1h ou 2h.
- A partir de 12€/1h
- Découvrez ou redécouvrez aussi le pack Tribu, 3 supports au choix à tarif préférentiel et vous en profitez le temps de la marée !

Cette année de nouveaux supports seront proposés à la location... suivez notre actualité Facebook pour ne rater aucune infos !



Evènements 2021

(Au moment de la rédaction de cet article, nous ne sommes pas en mesure de donner de dates précises)

- Mai : « Faites » du Nautisme
- Juin : Convivoile habitable
- Juillet : Ouverture de saison
- Août : Soirée de fermeture de saison

Tél : 06-84-71-80-00

M@il : cnpb17@gmail.com

LE CLUB DU TEMPS RETROUVÉ

Chers Adhérents,

Courage, courage, nous pensons à vous tous qui êtes en attente depuis plusieurs mois !!

Comme vous, nous attendons avec impatience le feu vert qui permettra de nous retrouver autour des tables de jeux. En attendant nous allons faire tout le nécessaire pour vous accueillir avec du matériel renouvelé (jeu de cartes, tapis de jeux, jetons....)

Avec la Mairie à nos côtés, nous repartirons d'un bon pied avec du matériel neuf.

Soyez patients, nous sommes actuellement impuissant devant la réalité, et nous ne pouvons que vous dire :

À BIENTÔT et PORTEZ VOUS BIEN

Le Président
Mr Oyaux Pierrick



Depuis la fin des vacances de la Toussaint l'écomusée a dû cesser ses activités en raison de la crise sanitaire actuelle et de la fermeture de tous les sites de visite et musées.

Malgré cela les deux animatrices continuent à travailler à temps partiel pour préparer la saison et enregistrer les réservations pour la saison 2021. Nous espérons pouvoir reprendre nos activités à compter des vacances de Printemps... **Le programme proposé ci-dessous est donc susceptible d'être modifié suivant les dernières directives gouvernementales.**

Recherche volontaire Service Civique - 7 mois

Nous recherchons à partir du mois d'avril un volontaire pour une durée de 7 mois pour nous accompagner sur des missions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et participer à la vie de l'association (accueil du public, animations...). Si tu as entre 18 et 25 ans et que tu es motivé, contacte-nous vite ! (Poste rémunéré)

Les animations pour les vacances de pâques !

L'écomusée et le Fort de l'île Madame seront ouverts pour les vacances avec de nombreuses animations : visites commentées, ateliers enfants pour les 7 à 12 ans et bien sûr « les instants famille » !

Véritable succès depuis 4 ans, 4 instants familles seront proposés pendant les vacances autour de différentes activités : concours de pêche à la crevette, chasse au trésor à l'écomusée, grand jeu sur l'île Madame et pêche à pied en famille ! L'occasion pour tous de découvrir de façon ludique et pédagogique son environnement et surtout de partager un moment convivial en famille !

Chasse aux œufs au fort ! Lundi 5 avril 2021 à 15h et 16h30

Lundi 5 avril, le fort de l'île Madame sera ouvert pour une grande chasse aux œufs. Deux visites guidées tout public seront proposées à 15h et 16h30 au cours desquelles les enfants pourront partir à la recherche des œufs de pâques cachés dans l'enceinte du fort. Une visite originale, gourmande et ludique à vivre en famille ! Une surprise attend les enfants en fin de visite. **Réservation indispensable - Groupe limité (Adulte 7€/Enfant 6€).**

15eme Fête de la nature - Du 19 au 23 mai 2021

Pour la septième année consécutive, l'écomusée participe à la fête de la nature "Mille et un regards" ! Venez découvrez les petits secrets de l'estran rocheux de l'île Madame et observez sous différents angles les particularités de ce milieu fragile le **Mercredi 19 mai** à 14h (Parking des Palles - Ile Madame - Gratuit-sur réservation).

Une sortie intitulée « Chasse aux œufs de raie » est également proposée le samedi 22 mai à 10h30 : Partez en famille à la recherche des œufs de raie et contribuez au programme CaPoeRa permettant d'améliorer la connaissance sur cet étrange animal ! RDV **samedi 22 mai** à 10h30 Plage Nord (école de voile) Gratuit sur réservation.



Aménagements et sécurisation du parcours au Fort de l'île Madame

Dans l'optique d'améliorer l'accueil des visiteurs au Fort de l'île Madame, les travaux engagés en 2020 par le Conservatoire du Littoral (remise en état du puits, fermeture du petit casernement par des claustras en bois, réfection de marches en pierre...) se poursuivent cette année. L'objectif est d'élargir le parcours de visite en permettant aux visiteurs d'accéder au toit terrasse de la caserne dès le mois de juin 2021 ! On a hâte !

Travaux de l'écomusée de Port des Barques

Les travaux de rénovation du bâti et des extérieurs devraient normalement débiter au cours du mois de septembre. A cette occasion une toute nouvelle muséographie devrait également voir le jour. Dès le mois de juin, l'écomusée et le fort de l'île Madame sont ouverts du lundi au samedi. N'hésitez pas à nous rendre visite !

Informations :

www.ecomuseeportdesbarques.net / 05-46-84-19-19 / 06-52-92-66-24



Décisions du Conseil Municipal

Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes rendus sur notre site internet ou en faire la demande auprès de l'accueil de la mairie.

Révision du SCoT : donnez votre avis

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale de la CARO, engagée en 2017, se poursuit et touchera bientôt à sa fin. Le SCoT oriente l'organisation de l'espace, détermine les grands équilibres entre les zones urbaines et les espaces naturels et agricoles.

Au terme d'une étude des enjeux du territoire, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est maintenant validé. Il définit la stratégie et les grands axes de développement de la CARO pour les 20 ans à venir.

Afin de vous associer à ce travail de révision, la CARO vous invite à :

- Consulter les documents relatifs à la révision au siège de la CARO*, mais également en ligne : <https://www.agglo-rochefortoccean.fr/amenagement-du-territoire>

- Consigner vos observations et propositions dans un registre présent au siège de la CARO*, par courrier ou par mail : scot@agglo-rochefortoccean.fr

Déclarer un accident par un tiers

Un geste simple et citoyen, qui aide à préserver notre système de santé.



Qui est concerné ?

L'accident causé par un tiers est un accident dont tout le monde peut être victime et qui a été provoqué volontairement ou non, par un particulier, une entreprise ou une administration. La responsabilité de cette tierce personne est alors engagée.

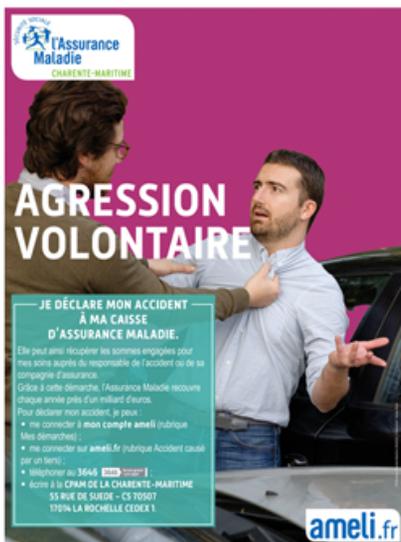
Qu'est-ce qu'un accident causé par un tiers ?

Les cas d'accidents causés par un tiers peuvent être multiples :

- coups ou blessures volontaires ;
- morsures d'animal ;
- accident de la circulation ;
- accident sportif ;
- chute à cause d'un mauvais entretien de la voirie ;
- accident médical (blessure consécutive à une opération, infection contractée à l'hôpital...)
- enfant victime d'un accident scolaire ;
- accident provoqué par un objet appartenant à un tiers (chute d'un pot de fleurs d'un balcon, d'une tuile ou d'une branche d'arbre...).

Où déclarer l'accident ?

L'accident doit être déclaré auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, mais également au médecin et autres professionnels de santé (pharmacien, kinésithérapeute, infirmier...) qui seront consultés pour les soins en rapport avec cet accident.



Comment déclarer un accident ?

- en se connectant au compte ameli (rubrique Mes démarches)
- ou en se connectant sur ameli.fr (rubrique Accident causé par un tiers)
- ou en appelant au 3646 (service gratuit + prix appel)
- ou en écrivant à la CPAM de Charente-Maritime
55 rue de Suède - CS 70507 - 17024 LA ROCHELLE Cedex 1

Pourquoi déclarer un accident ?

Déclarer un accident permettra à l'Assurance Maladie d'une part de prendre en charge la victime, mais également de se retourner vers la personne responsable ou sa compagnie d'assurance, afin d'obtenir les remboursements des frais engagés pour les soins liés à l'accident.

Grâce à cette démarche, l'Assurance Maladie recouvre chaque année près d'un milliard d'euros.

Naissance

Noé BLIND né le 15.12.2020



Mariage

Karine BOUNIOT et Joseph VERFAILLIE le 29.01.2021



Décès

2020

Gabriel MALLAY	-	08.10.2020
Franck RATEAU	-	29.10.2020
Daniel MERAUD	-	02.11.2020
Jean-Marc CLAVEL	-	14.11.2020
Ginette GAUFFIER BEILLARD	-	10.12.2020
Bernadette PICARD GOUPIL	-	27.12.2020

2021

Francette CHASTANET GOUPIL	-	07.01.2021
Guy HUGUET	-	13.01.2021
Yolande MOQUAY WATREMEZ	-	18.01.2021
Jean-Pierre FOURNAT	-	26.01.2021
Georges MARION	-	01.02.2021
Paul GAURIER	-	05.02.2021
Elie LE HENRY	-	13.02.2021



SAMU..... 15
 POMPIERS..... 18
 POLICE..... 17
 APPEL D'URGENCE EUROPÉEN..... 112
 SAMU SOCIAL..... 115
 DETRESSE EN MER..... 196

GENDARMERIE DE ST-AGNANT
 05 46 83 30 04

ENEDIS (dépannage courant)
 09 69 32 18 84

ASSAINISSEMENT..... 05 46 39 00 22
 LA POSTE..... 36 31
 TAXI DELTA..... 06 74 74 03 85

CENTRE DE LOISIRS..... 05 46 83 94 99

ECOLE

MATERNELLE..... 05 46 84 82 03
 ELEMENTAIRE..... 05 46 84 83 70

MÉDECINS

BEILLARD ANNIE..... 05 46 84 77 77
 MICHAUD J-FRANCOIS..... 05 46 84 77 77

PHARMACIE

BERNIER PATRICK..... 05 46 84 80 23

INFIRMIERS

CARRÉ DOMINIQUE
 YVEN LIONEL..... 05 46 83 98 13

KINESITHEPEUTE

MILCENT ALAIN..... 05 46 84 89 75

OFFICE DE TOURISME..... 05 46 84 87 47



M A I R I E

Square Guy Rivière
 17730 Port-des-Barques

Tel.: 05 46 84 80 01
 Fax : 05 46 84 98 33

Email : mairie@ville-portdesbarques.fr
 Site internet : www.ville-portdesbarques.fr

Horaires d'ouverture :

LUNDI - MERCREDI - JEUDI - VENDREDI
 9h - 12h / 14h - 17h

MARDI : 8h30 - 12h / 14h - 18h

SAMEDI : 9h - 12h
 Permanence d'élus

Rivages
Coiffure Mixte

Nouveau!
Colorations végétales
Colorations sans ammoniac
Bar à shampoings

Patricia Petit
2 rue Michel de Montaigne
17730 Port des Barques
05.46.84.17.08
rivagespatriciapetit@gmail.com

Vitality's
WELLA PROFESSIONALS
L'ORÉAL PARIS

PORT DES BARQUES



CHANTIER des FONTAINES
PORT à SEC
tel 05 46 84 58 50
portasec.pdb17@gmail.com




Information



La Commune de PORT DES BARQUES poursuit en 2021 sa mobilisation pour vos garanties santé et perte d'autonomie à des conditions exceptionnelles.

AXA propose aux habitants de la commune de PORT DES BARQUES, d'étudier des solutions négociées en complémentaire santé et en prévoyance.

Des garanties à la carte, à tarif préférentiel...

Jusqu'à - 25% de réduction à vie sur les tarifs santé !

Véronique MARCELLOT

Responsable de Clientèle AXA France

veronique.marcellot@axa.fr

06.25.68.63.32

Alain-Jérôme MARTIN

Inspecteur Conseil AXA France

alain.a.martin@axa.fr

06.08.02.04.74



Nouveau

POINT DE VENTE



BILLET rechargeable

• **BEAUGEAY**

Épicerie-Tabac-Presses Les Beaugéatines

• **CABARIOT**

Épicerie Le P'tit Marché

• **CHAMPAGNE**

Boulangerie Au Pain Doré

• **LUSSANT**

Boulangerie Chez David

• **MURON**

Épicerie Tabac-Presses Vival

• **PORT-DES-BARQUES**

COOP

• **SAINT-AGNANT**

Bar-Tabac-Presses Le Chamboul'tou

• **SAINT-HIPPOLYTE**

Épicerie La Bonne Étoile

• **SAINT-JEAN D'ANGLE**

Boulangerie L'Angloise

• **SAINT-NAZAIRE SUR CHARENTE**

COOP

• **SOUBISE**

Bar-Tabac Le Fontenoy

R'bus me simplifie la vie, Mon titre de transport sur mon smartphone !

Téléchargez l'appli

TICKET
MODALIS

pour acheter
et valider
votre titre.



Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play